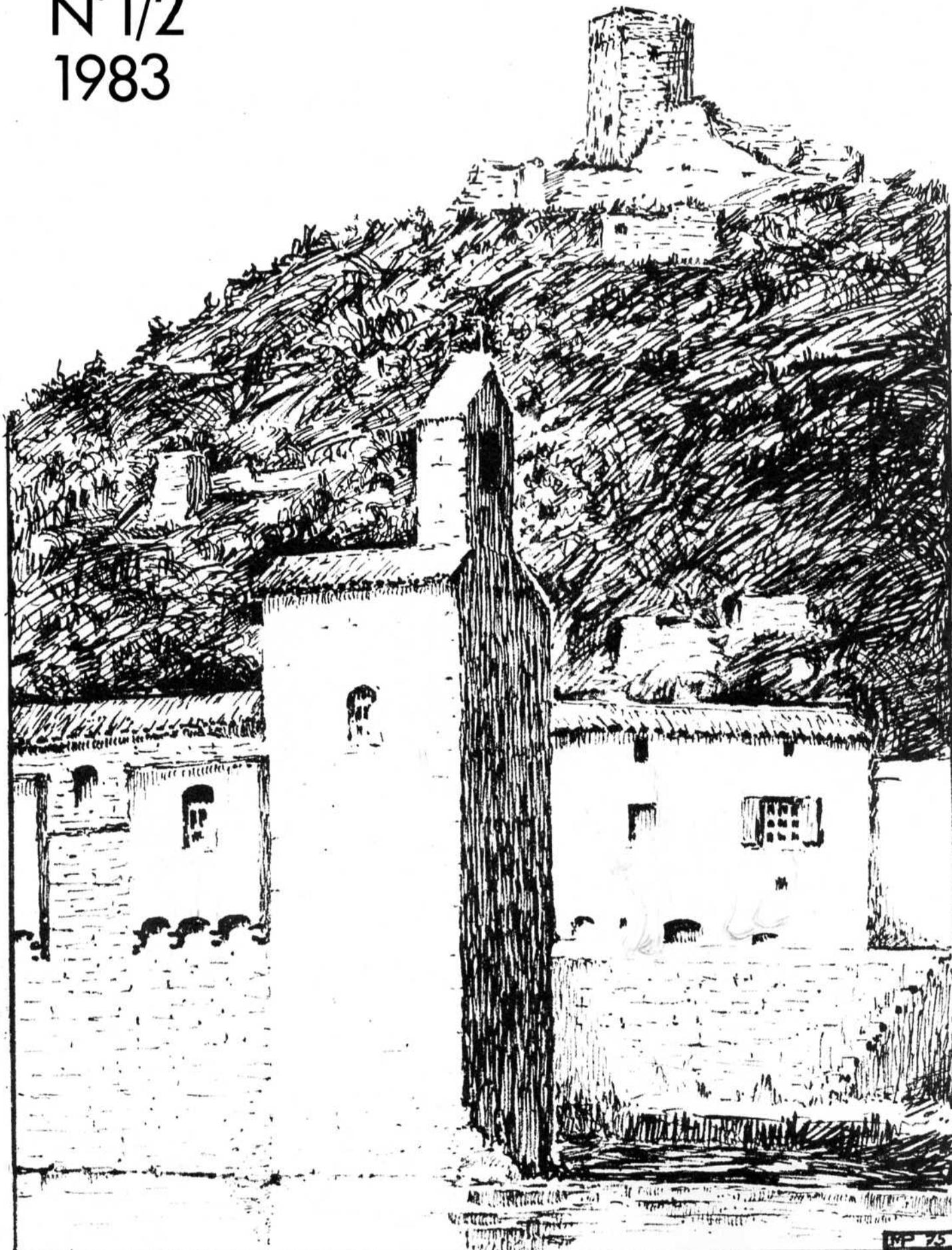


N°1/2
1983



PONTAIX : le Temple et le Château
Bulletin trimestriel
(nouvelle série)

ÉTUDES DROMOISES

Édité par l'Association
Universitaire d'Études Drômoises

MP 75

Prix de ce numéro 20 F

Prix de l'abonnement pour 1983 .. 50 F

Règlement à : A.U.E.D. VALENCE - C.C.P N° 5744-20 T LYON

Adresser : les demandes d'adhésion et leur règlement
 les abonnements et les cotisations
 les changements d'adresse (très important)
 les commandes de bulletins antérieurs

(à ce sujet lire page 50 la note concernant les enseignants drômois)

uniquement à Mr LOMBARD, Trésorier, "Le Véronèse" 322 av. V.Hugo 26000 VALENCE

Adresser toute autre correspondance

- à Mr HERITIER, Président, 79 Avenue Château-Fleury 26100 ROMANS
- ou à Mr BOISSIER, secrétaire-adjoint, 13 rue Hugues Lebon 26000 VALENCE

S O M M A I R E

		<u>Pages</u>
Activités de l'A.U.E.D en 1982 et projets 1983	A. BERNARD	2 et 3
Pour préparer la sortie du 15 mai	A. BERNARD	3 et 4
Problèmes actuels dans les plaines agricoles drômoises.	P. DUBESSET	5 à 23
La station de l'I.N.R.A de Gotheron	ATGER	24 à 26
"Le Bassin du Rhône" Anfos Martin - Revue d'histoire locale d'avant 1914	A. BERNARD	27 à 29
L'exposition "Des Burgondes à Bayard" présentée à des élèves d'Ecole primaire et de Collège		30 à 34
Réflexions sur deux manuels scolaires d'avant 1900	E. BOISSIER	35 à 47
Sur une brochure "Les Mammifères Drômois : carnivores et ongulés"		48 et 49
Bulletins disponibles		50
Note et communiqué		26 et 49

N'oubliez pas de payer votre cotisation pour 1983

50 F à envoyer au trésorier M. LOMBARD.

LES ACTIVITES DE L'A.U.E.D EN 1982 ET NOS PROJETS POUR 1983

Nos adhérents ont reçu en temps utile les 3 numéros de la Revue Etudes Drômoises, dont un double, qui complétait largement le N°2, sur Romans et quelques villages proches. Ce N° 3/4 nous a valu des appréciations favorables. Nous avons aussi réédité nos articles antérieurs sur Crussol, aucune brochure sur ce sujet n'existant en librairie; et l'histoire de Romans au XIX^e siècle de Mr Sauger (n°1-1979 presque épuisé), cette époque ayant été omise volontairement dans l'histoire parue dans le n° 3/4 - 1982.

Ce numéro important rendait compte de notre sortie du 23 mai, malencontreusement gênée par la pluie. Peut-être celle du 15 mai prochain sera-t-elle favorisée par le soleil, déjà presque provençal, de la plaine et collines proches de Valréas.

Nous vous avons invités à venir nombreux, le 24 novembre à entendre le Professeur Dubesset. Ce fut une séance réussie, et il nous a promis un compte-rendu substantiel de sa causerie, malgré son très lourd travail universitaire.

Ce même 24 novembre a eu lieu une réunion importante de votre Conseil d'administration. Le tiers des membres devait être, d'après nos statuts de 1960, élus ou réélus. Une seule élection a été proposée à l'Assemblée générale, les autres membres acceptant d'être maintenus, celle de Melle Marion, professeur au collège de Portes-les-Valence - qui remplace Mr Jovenet, nommé en Vaucluse. Mr Chaffal, qui depuis sa fondation en 1959, a rendu tant de services à notre Association, et nous aide encore activement, sera vice-président.

La secrétaire maintenue à ce poste depuis 1960, a dû assurer un travail de plus en plus absorbant, le nombre de nos abonnés et adhérents est passé de 60 en 1960 à 560 en 1981, et le tirage de la Revue a doublé depuis 10 ans. Elle fait admettre qu'un comité de rédaction peu nombreux, membres ou non du bureau, la composition pouvant varier selon les matières prévues, programmerait chaque n° à paraître et solliciterait les collaborations. La secrétaire a été bien aidée par Mrs Bois-sier et Lombard, secrétaire adjoint et trésorier. Et Mr Payan, depuis plusieurs années est le directeur de la publication d'Etudes Drômoises, combien efficace et dévoué.

Le trésorier lit le compte-rendu de l'exercice financier clos le 31.12.1981, puis le compte financier de l'exercice en cours arrêté au 15.11.1982. L'excédent des recettes pourrait paraître encourageant : la cotisation avait été portée à 40F pour 1982; le Conseil général a augmenté sa subvention, et nous l'en remercions vivement; la vente de bulletins antérieurs a produit 2843F en 1980, 2920F en 1981, et 5139F en 1982, témoignage de la valeur documentaire de notre Revue.

Mais le chiffre des dépenses n'est pas significatif. Reste à acquitter avant le 31.12.82, plusieurs factures importantes, le n° 3/4 - 1982 ayant coûté très cher.

Et préoccupants sont les chiffres relatifs aux cotisations et aux abonnés:

- en octobre 1982, 150 cotisations (sur plus de 500 inscrits) de l'année en cours n'avaient pas été payées. Le 24 novembre, après un appel individuel aux défaillants, 68 seulement étaient rentrées.
- le nombre des abonnés inscrits était passé de 581 en 1978 à 560 en 1981 (et 508 au 15.12.1982). Plusieurs écoles primaires n'ont pas renouvelé leur abonnement.

Dans ces conditions, on pouvait craindre d'avoir à puiser dans la réserve (le livret de Caisse d'Epargne). Le Conseil d'administration y était opposé, et a jugé que la cotisation devrait être portée de 40 à 50F par l'Assemblée générale.

Le nombre des cotisants effectifs restera sans doute stationnaire. le nombre des abonnés nouveaux équilibrant en 1982 celui des décès, démissions, radiations pour non paiement de la cotisation de l'année précédente. Il faudrait que viennent à nous un plus grand nombre de jeunes et de directeurs d'écoles et collègues.

Activités prévues par le Conseil d'Administration en 1983.

La sortie pourrait se faire dans le sud de la Drôme et la curieuse Enclave de Valréas, où le 23 janvier 1983 se sont rendus, pour la préparer, quelques membres du Conseil d'administration. Ils ont été très bien accueillis, et on pourrait compter, le 15 mai, sur des visites intéressantes de Richerenches, Valréas et Montbrison s/ Lez. Le n° 2 de notre Revue sera consacré à la préparation. Voir ci-après une bibliographie utile.

L'Assemblée générale, qui se tient cette année dans la salle de conférences des Archives départementales mise à notre disposition par Mme Nathan-Tilloy, directrice des services, et membre de notre Conseil d'administration, est ouverte à 15h et présidée par Mr Héritier, qui rend compte de la réunion du Conseil d'administration.

Elle approuve le relèvement de la cotisation à 50F pour 1983, la même somme étant due par les associés (qui sont membres en activité ou en retraite de l'Enseignement public) et par les autres abonnés à la Revue.

Elle accepte le choix de la sortie à Valréas et environs, qui aura lieu sans doute en car à partir de Grignan. Le bulletin n°2 vous donnera toutes précisions. Il sera publié aussi tôt que possible après ce n°1.

Ce que contient le n° 1 - 1983

Plus copieux que prévu à l'origine, il contient une partie consacrée aux terres et exploitations agricoles de nos plaines drômoises, et un ensemble d'articles destinés non seulement à nos nombreux lecteurs enseignants mais à tous ceux qui s'intéressent aux faits de civilisation présentés aux écoliers et collégiens

- par deux manuels d'Ecoles communales antérieurs à 1900.

- par une revue scolaire d'études locales avant 1914

- par l'exposition toute récente : "Des Burgondes à Bayard" que beaucoup de classes primaires et secondaires ont vue à Valence.

Et ne manquez pas l'article consacré aux mammifères sauvages de la Drôme.

A. Bernard.

Pour mieux préparer notre visite le 15 mai, à Richerenches, première commanderie des Templiers de Provence.

Mr Le Blévec, professeur à l'Université de Paris et savant médiéviste, qui conduira la visite, juge indispensable la lecture préalable d'au moins un ouvrage sur l'ordre militaire et religieux du Temple, mal connu du grand public, et qui, eut un très grand rôle en Orient, pendant plus d'un siècle, et disposa en Europe de grandes richesses rurales et financières.

Pour que vous ayez le temps de lire au moins un ouvrage sur cette histoire complexe et dramatique, nous publions dans ce n°1 de la Revue une bibliographie succincte.

Mr Le Blévec recommande :

La Vie des Templiers, de Marion Melville, édition Gallimard 1974 - 339 pages

Les Templiers, de Régine Pernoud, ed. "Que sais-je" PUF 1977 - 136 pages

(excellent petit ouvrage, qui se lit aisément, mais qui manque dans beaucoup de librairies)

Autres petits ouvrages "d'excellente vulgarisation" :

Les Templiers - Albert Ollivier, ed. Le Seuil - 189 pages et beaucoup d'illustrations.

Les Templiers de Bordonove, 1963
 La Vie quotidienne des Templiers, de Bordonove, 1975
 Les Templiers, ces inconnus, L.Dailliez, 1972

X X X X X

S'il vous était impossible de vous procurer un des ouvrages ci-dessus indiqués, lisez et conservez cette chronologie très succincte :

- 1095 - Début de la Croisade pour délivrer Jérusalem des Musulmans et prise de Jérusalem en 1099. Un royaume franc est fondé
- 1118 - Fondation de l'Ordre du Temple et rédaction de sa Règle par le concile de Troyes en 1125 = les moines-soldats devront assurer la sécurité des pèlerins chrétiens en Terre Sainte, et défendre le Royaume.
- 1139 - Le pape dégage l'Ordre de toute obligation vis à vis des évêques locaux. Les Templiers n'obéissent qu'à leur "Maître" et au pape.
- 1146 - 6 croisades organisées par les souverains européens et le pape échouent, à 1270- sauf de rares et courtes entreprises de guerre.
- 1187 - Le sultan, maître de tout le Moyen Orient, Saladin, reprend Jérusalem
- 1220 - Les Mongols, d'Asie, envahissent le Moyen Orient.
- 1244 - Les Turcs prennent Jérusalem
- 1291 - Les Francs, défaits à St Jean d'Acre perdent pour toujours leur royaume d'Orient. Désormais les Templiers, rejetés d'Asie, gèrent en Europe les nombreux domaines ruraux et leurs dépôts de trésors, monnaie, et d'opérations bancaires.
- 1298 - Le Maître du Temple est Jacques de Molay
- 1296 - Grave conflit entre le roi Philippe le Bel et le pape Boniface VIII à 1303-
- 1305 - Le pape Clément V sera en fait un allié du Pape contre les Templiers.
- 1307 - Arrestation de tous les Templiers en France (ordre du Roi) et de tous les Templiers en Europe (ordre du pape)
 Puis long procès des Templiers accusés de crimes contre la religion.
 Le Roi et son légiste Noyaret convoitent leurs richesses
- 1310 - 54 Templiers sont condamnés au feu par l'archevêque de Sens.
- 1312 - Une bulle du pape prononce l'extinction de l'Ordre et la dévolution de leurs biens à l'ordre monastique et militaire des Hospitaliers (créé pour soigner les chrétiens dans l'ex-royaume franc de Jérusalem)
- 1313 - Procès à Paris de Jacques de Molay et autres dignitaires du Temple
- 1314 - J. de Molay rétracte ses aveux et il est brûlé comme relaps

+++++

L'AGRICULTURE DES PLAINES RHODANIENNES DANS LA DROME :
UNE CORNE D'ABONDANCE SUR UNE "PEAU-DE-CHAGRIN"

Toute étude économique de la Drôme fait apparaître une forte concentration de richesse agricole dans les plaines dites "rhodaniennes". Mais l'étroitesse du sillon Rhodanien entre Préalpes et Vivarais en fait un espace agricole de dimensions réduites : les terroirs de plaine insérés entre les moyennes montagnes. Mais au de-là, dans l'ensemble du département, on peut estimer, au total, à près de 50.000ha les pertes en surface agricole au cours des vingt dernières années. Le mouvement, particulièrement fort dans les années soixante, s'est un peu ralenti dans les années soixante-dix. Aujourd'hui apparaissent des signes de stabilisation relative. Dans cette période, l'agriculture drômoise s'est en quelque sorte concentrée dans les plaines rhodaniennes. L'abandon de terres agricoles s'est manifesté surtout et d'abord dans les zones de moyenne montagne. Mais voilà qu'en plaine aussi l'espace agricole a subi d'importantes amputations du fait de la croissance accélérée des agglomérations urbaines et de toutes leurs dessertes en voies de communication. D'autres surfaces étendues ont été prises par la réalisation des équipements, par les travaux de la Compagnie Nationale du Rhône. Telle est la première forme de la "peau-de-chagrin". L'agriculture drômoise s'est concentrée sur les terroirs de plaine, qui sont eux-mêmes grignotés progressivement par l'urbanisation, les infrastructures routières.

Il est une autre forme de la "peau-de-chagrin", plus subtile, plus grave assurément, pour l'avenir agricole de la petite région qui nous intéresse ici. C'est en effet une véritable "peau-de-chagrin" que la population agricole dans l'ensemble de la population drômoise. Les agriculteurs et leurs familles sont devenus une minorité de plus en plus faible, comme d'ailleurs dans l'ensemble de la France. Mais dans la Drôme, la perte de leur importance relative a été plus forte et plus rapide que la moyenne française du phénomène. Et le mouvement a été plus marqué dans les plaines de cette moyenne vallée du Rhône car la poussée urbaine y a été très forte. Tout bien compté, c'est entre 18.000 et 20.000 personnes qu'on peut classer dans les rangs de la population agricole proprement dite de nos plaines. Et encore ne tient-on pas ici un compte suffisant de l'importance d'activités non agricoles auxquelles se livrent des éléments de cette population statistiquement dénommée "agricole". Or la population totale de ces pays des "plaines rhodaniennes" dans la Drôme, dépasse 270.000 personnes ! Nous voici donc en présence d'une minorité socio-professionnelle et aussi, peut-être, ce qui est plus grave, d'une minorité socio-culturelle éprouvant, à tort ou à raison, un sentiment de mise à l'écart de la société globale. Celui-ci se traduit par des manifestations très spécifiques des agriculteurs, les jeunes surtout, qui estiment menacé leur avenir professionnel, notamment parce que vient à leur faire défaut l'outil par excellence de leur vie d'agriculteur : la terre à cultiver.

Devant ce double constat il paraît bon de s'intéresser successivement à ces populations agricoles elles-mêmes qui sont au travail dans les plaines rhodaniennes, à l'importance économique de leurs activités en examinant l'état présent de la production agricole régionale. En troisième lieu, il faudra mettre l'accent sur quelques unes de leurs préoccupations; ainsi pourrions-nous mieux comprendre pourquoi nombre d'agriculteurs sont inquiets face à leur propre avenir, pourquoi ils expriment souvent scepticisme et désillusion au sein de notre société devenue, dit-on, post-industrielle. Au surplus ils ne peuvent rester insensibles aux impacts de la crise économique générale que traversent les pays industrialisés, à commencer par la France elle-même. En effet, ils s'inquiètent des risques de réduction des débouchés pour leurs produits. Il arrive qu'ils envisagent eux-mêmes des éléments de solution à leurs problèmes spécifiques. Ils réagissent diversement aux projets et aux choix des pouvoirs publics en matière de politique agricole. Perspectives d'ouverture ou inversement obstacles à franchir, ils sont obligés de prendre en compte les nécessités induites par l'appartenance de notre pays au Marché Commun agricole Européen.

CARTE I

"UNE CORNE D'ABONDANCE
SUR UNE PEAU-DE-CHAGRIN."

CARTE - REFERENCE
DROME : CANTONS



[On peut regretter que la plaine des Chassis (canton de Tain) n'ait pas été retenue pour faire partie des "PLAINES RHODANIENNES"]

Les sources d'une étude présente de la société agricole et des structures de production dont elle vit se sont enrichies récemment du fait qu'ont été réalisés le Recensement Général de l'Agriculture en 1979-80 et le Recensement Général de la Population de 1982. Des données du premier ont été tirées et publiées bon nombre d'informations détaillées dont l'exploitation est accessible à tout un chacun : ainsi en est-il de "l'Atlas agricole de la Drôme" réalisé par une collaboration de la direction départementale de l'Agriculture et des services universitaires et académiques, paru fin 1982. Le Service Central d'Etudes Economiques et Statistiques du Ministère de l'Agriculture a pu fournir une moisson de résultats du Recensement Général de l'Agriculture de 1979-80 au niveau des communes, des cantons, des régions agricoles. En attendant la publication des résultats exhaustifs, on dispose déjà d'un tableau précis de l'agriculture et de la société agricole régionale. Poussant plus loin la recherche à partir de ces données censitaires, la direction départementale de l'Agriculture de la Drôme a su poursuivre une étude spécifique des structures d'exploitations agricoles pour dégager les perspectives d'avenir susceptibles d'être offertes aux jeunes agriculteurs du département, ce travail ayant fait lui aussi l'objet d'une collaboration avec l'Université (1). Par ailleurs le chercheur suffisamment motivé saura trouver d'autres sources de documentation, notamment techniques, auprès de la direction départementale de l'Agriculture, de la Chambre d'Agriculture, du Service Régional d'Aménagement des Eaux, ou encore dans les études archivées par le syndicat mixte d'aménagement Rural de la Drôme (2).

Si l'on veut se faire une idée plus large de la personnalité géographique de ces plaines drômoises, et dans ce contexte général, de leurs structures agricoles fondamentales on peut toujours se référer à la dernière synthèse géographique, publiée dans la collection "Atlas et Géographie de la France Moderne" : R. Lebeau "La Région Lyonnaise", paru en 1977.

X X X X X

Ce qui frappe le plus dans la situation des agriculteurs des plaines drômoises c'est leur insertion dans un mouvement démographique d'ensemble qui les dépasse et sur lequel l'incidence de leur propre comportement est devenu très secondaire : en effet la population agricole ne représente guère que 6% de la population totale, 7% si l'on y ajoute nombre de doubles actifs n'ayant qu'un statut d'agriculteur à temps très partiel. C'est une proportion d'hommes de la terre déjà bien faible tendant à la structure socio-économique du type nord-américain ou britannique. Et cet état de minoritaires, les éléments de la population agricole le retrouvent jusqu'au niveau de la vie municipale car dans leurs communes respectives ils sont aux prises avec l'impact de plus en plus marqué de population d'origine citadine en recherche d'un cadre de vie, ou tout au moins d'un simple logis dans l'espace rural. Ce dernier a reçu une part négligeable de l'accroissement démographique général récent, notamment dans les communes proches des agglomérations urbaines, pour les résidences principales, et dans d'autres, plus éloignées, pour les résidences secondaires.

L'accroissement moyen de la population drômoise a été supérieur à celui de la population totale de la région Rhône-Alpes, entre 1975 et 1982. La plupart des communes sont en progrès, même les communes rurales, et parmi ces dernières, celles surtout qui sont situées dans l'aire d'influence immédiate des agglomérations urbaines principales. Ce n'est évidemment pas la population agricole qui a assuré cette croissance; tout au contraire puisqu'elle a sensiblement diminué partout dans la Drôme, passant d'un total proche de 70.000 en 1970 à environ 50.000 en 1980, pour l'ensemble du département. Cette population agricole a donc été simplement le témoin

(1) Schéma Directeur Départemental des Structures; Premiers éléments de réflexion.

(2) De ces différentes sources (D.D.A de la Drôme - Décembre 1981) ont été extraits la série des cartes et documents joints.

d'ailleurs très concerné, et non pas l'acteur de la reprise démographique des campagnes drômoises dans la dernière période intercensitaire. Les tableaux chiffrés (pages suivantes) font comprendre l'ampleur du phénomène d'étalement sur les campagnes d'une partie de la population citadine. Au niveau cantonal présenté systématiquement, et dans les cas de quelques communes rurales typiques on vérifie à quel point c'est l'excédent migratoire qui rend compte de la progression démographique. Et cette poussée de la population d'origine urbaine sur les campagnes a touché tout particulièrement les plaines rhodaniennes.

Ainsi ont connu nombre de communes rurales le phénomène de "rurbanisation", comme on tend à le dire, pour signifier cette mutation d'abord sociologique puis économiques et culturelle. Cette sorte de projection d'un peu de société urbaine à la campagne résulte de l'évolution de l'environnement urbain des populations agglomérées dans les villes principales. La détérioration relative du cadre de vie citadin, engendrée notamment par des consommations énergétiques excessives, la nostalgie, parallèle, de l'espace rural et de ses caractères sécurisants ont provoqué la migration de nombreuses familles citadines désireuses d'établir leur habitat en milieu rural. Il est même arrivé que ce dernier en soit passablement dénaturé. Les promoteurs spécialisés dans la construction de maisons individuelles ont su accélérer le mouvement au moyen de puissantes campagnes publicitaires rendant irrésistibles les avantages divers de l'accession à la propriété dans ces "villages" nouveaux ou simplement renouvelés. La plaine de Valence présente de nombreux cas de cette prolifération de l'habitat de citadins dans des communes rurales. Ainsi Montélier a-t-elle vu sa population s'accroître de 7,5% chaque année entre 1975 et 1982, Barcelonne de 5,8%. Sur le territoire communal de Chabeuil, de véritables villages et hameaux secondaires se sont édifiés, l'aménagement logique de l'habitat en zone rurale supposant malgré tout un minimum de concentration pour réaliser des économies sur le montant des investissements collectifs et individuels nécessaires, ne serait-ce qu'en matière de viabilité.

Chaque maison d'habitation construite à la campagne suppose une acquisition de terrain. Les lots ont de 600 à 1000m² en zone suburbaine à 3000 ou 5000m² dans les zones proprement rurales. Au bout du compte, des surfaces considérables, anciennement agricoles, ont été ainsi accaparées. Dans une dizaine de communes du triangle de plaine Romans-Tain-Valence, c'est 12% de la surface agricole utile (S.A.U) qui ont été perdus pour la production agricole entre 1970 et 1980, du fait de l'urbanisation, de l'extension des terrains à bâtir, de la mise en place d'infrastructures diverses, voies de communications, zones industrielles, grandes surfaces commerciales, espaces de loisir. En une brève formule : "la peau-de-chagrin". Dans les communes ainsi transformées en profondeur les agriculteurs ont souvent l'impression de perdre le contrôle de leur propre destin collectif. Or ils constatent pourtant avoir conservé en quelque sorte la gestion de la plus grande partie de l'espace géographique : les terroirs agricoles. Ceux-ci sont par excellence leur lieu de vie, leur outil de travail, ils leur sont de fait particulièrement précieux. Mais en retour, face à la société globale les agriculteurs sont aussi comptables de la conservation de ce patrimoine collectif, au titre de la qualité de l'environnement.

Dans les communes frappées de rurbanisation, la catégorie socio-professionnelle "agriculteurs" devenue rapidement minoritaire, tend à perdre sa spécificité, elle modifie ses comportements, accepte par exemple sa propre mise en conformité avec le modèle citadin devenu dominant, en particulier celui du migrant quotidien se rendant à son travail d'usine ou de bureau dans l'espace urbain proprement dit. Mais il arrive aussi qu'elle résiste, cette minorité agricole de la population, car elle porte en elle-même une sorte de noyau résistant très attaché à ses spécificités dans l'ordre des modes de vie, des activités quotidiennes. Pour cet ultime bastion de la vie aux champs le sentiment d'appartenir à une sorte d'isolat s'accroît. Il provoque même une réelle marginalisation. Ici ou là, pour plus de cohérence dans la société locale, on appelle de ses vœux l'implantation dans la commune rurale d'ateliers ou de bureaux décentralisés. La main d'oeuvre libérée par la diminution rapide du nombre des emplois

Tableau n° 1

Sources : S.C.E.E.S : R.G.A 1979-80

LA POPULATION AGRICOLE : UNE MINORITE

(par rapport à la population totale dans les plaines drômoises):
données par cantons, département et pour la région agricole :
"Plaines Rhodaniennes"

Population familiale agricolePopulation totale

(y compris les chefs d'exploitation)

<u>Cantons</u>	<u>1970 (RGA)</u>	<u>1980 (RGA)</u>	<u>1982 (RP)</u>
BOURG DE PEAGE	4792	3563	20452
BOURG les VALENCE.....	986	682	19375
CHABEUIL	3478	2521	13434
CREST-NORD	5237	3818	18988
CREST-SUD			
LORIOLE	2616	1811	13559
MARSANNE	2575	1839	8238
MONTELMAR I			
MONTELMAR II	2817	1815	36601
PIERRELATTE	1244	1001	17003
PORTES les VALENCE.....	1932	1305	15947
ROMANS I			
ROMANS II	4056	3021	38840
SAINTE PAUL TROIS CHATEAUX ..	2719	2112	13304
TAIN L'HERMITAGE	3357	2447	16147
VALENCE	961	462	66312
<hr/>			
Total CANTONS ci-dessus.....	36770	26397	298200
"PLAINES RHODANIENNES".....	<u>25946</u>	<u>18360</u>	<u>271359</u>
(salariés permanents).....	<u>1333</u>	<u>1274</u>	
DEPARTEMENT	66696	48882	389557
(salariés permanents).....	2386	2218	

N.B : La région agricole : "Plaines rhodaniennes" définie pour la statistique agricole ne coïncide pas avec l'ensemble des cantons ci-dessus; en sont exclus : les cantons entiers de St Paul-trois-châteaux et Tain l'Hermitage, les communes du nord des cantons de Romans et celles de l'est des cantons de Crest, une commune du canton de Chabeuil et une autre du canton de Marsanne. Elle rassemble 18360 éléments de population agricole familiale. A cette population "familiale" il convient d'ajouter les salariés agricoles. Au nombre de 1274 en 1980 (RGA), ils apparaissent ici comme population active sans autre précision que le caractère permanent de leur emploi; pour obtenir le total de la population "agricole" il convient d'ajouter les membres de leur famille.

DRÔME : Evolution de la population totale, par cantons, en % par an.
(Ensemble du département)

N°	CANTONS	1975-1982		1968-1975	
			dont (solde migratoire)		dont (solde migratoire)
01	Bourdeaux	0,7	(1,1)	- 0,5	(0,1)
02	Bourg-de-Péage	1,5	(1,3)	- 0,1	(-0,4)
03	Buis-lès-Baronnies	1,2	(1,5)	0,1	(0,6)
04	Chabeuil	3,5	(3,5)	0,6	(0,8)
05	La Chapelle-en-Vercors	0,2	(0,6)	- 0,9	(-0,7)
06	Chatillon-en-Diois	- 0,1	(0,6)	- 0,6	(0,2)
07	Crest Nord	2,1	(2,2)	- 0,1	(0,0)
08	Crest sud } sans Crest-ville	1,6	(1,7)	- 0,8	(-0,5)
09	Die	0,0	(0,2)	- 0,5	(-0,4)
10	Dieulefit	1,0	(1,6)	- 0,3	(0,0)
11	Le Grand Serre	0,2	(0,6)	- 0,9	(-0,9)
12	Grignan	2,4	(2,7)	- 0,1	(0,0)
13	Loriol	2,7	(2,3)	0,2	(-0,1)
14	Luc-en-Diois	- 0,7	(-0,1)	- 1,9	(-1,1)
15	Marsanne	2,5	(2,6)	- 0,1	(-0,2)
16	Montélimar (I) (sans la ville)	1,2	(1,0)	3,0	(2,7)
17	La Motte Chalancon	- 0,5	(0,5)	- 2,7	(-1,6)
18	Nyons	1,5	(2,0)	1,1	(1,4)
19	Pierrelatte	2,6	(1,9)	0,3	(0,7)
20	Rémuzat	0,4	(0,7)	- 0,3	(0,0)
21	S ^t Donat	1,5	(1,6)	- 0,6	(-0,7)
22	Romans (I)	2,4	(2,3)	2,1	(1,9)
23	Saillans	1,2	(1,7)	- 1,8	(-1,0)
24	S ^t Jean-en-Royans	1,1	(1,0)	- 0,6	(-0,7)
25	S ^t Paul-Trois-Châteaux	3,9	(3,5)	0,4	(-0,1)
26	S ^t Vallier	- 0,2	(-0,4)	0,4	(-0,2)
27	Sèderon	0,1	(0,9)	- 0,8	(-0,1)
28	Tain L'Hermitage	2,4	(2,1)	0,7	(0,3)
32	Bourg-lès-Valence	0,8	(0,0)	3,6	(2,4)
33	Montélimar (II) (sans la ville)	3,3	(3,3)	2,5	(2,3)
34	Portes-lès-Valence	2,7	(2,3)	2,7	(2,2)
35	Romans (II) (sans la ville)	2,5	(2,8)	0,0	(0,1)
96	Montélimar (ville)	0,6	(0,1)	0,9	(0,0)
97	Romans (ville)	0,0	(-0,6)	0,7	(-0,2)
98	Valence (ville)	- 0,5	(-0,4)	1,4	(0,2)
99	Crest (ville)	0,1	(-0,1)	0,7	(0,2)
Quelques cas de communes rurales (mêmes données que ci-dessus)					
	Barcelonne	5,8	(5,7)	0,5	(1,3)
	Montélier	7,5	(7,3)	2,7	(2,3)
	Montmeyran	3,7	(3,4)	1,1	(1,1)
	Eurre	3,5	(3,5)	- 0,9	(-0,8)
	S ^t Marcel lès Sauzet	6,2	(6,1)	1,8	(1,4)
	Granges-Gontardes	4,5	(4,4)	- 0,1	(-0,3)
(26)	DÉPARTEMENT	1,1	(0,7)	0,8	(0,2)

agricoles trouve alors à travailler sur place, elle garde un contact plus étroit avec sa famille, ses voisins demeurés agriculteurs. Mais cela ne supprime pas pour autant le risque d'une mise à l'écart des agriculteurs. Tous les pays industriels développés connaissent ce phénomène socio-économique considéré d'ailleurs comme inéluctable une fois atteints les effets d'un exode rural agricole accentué.

Dans le cas de la France, la productivité du travail agricole s'est à ce point accrue que l'ensemble de la production végétale et animale peut être assurée par 7% seulement de la population active totale. On pourra certes objecter que dans notre région ce qu'on est convenu d'appeler le secteur agro-alimentaire rassemble au total des effectifs de population active bien supérieurs, lorsqu'on ajoute aux agriculteurs tous ceux qui leur sont liés de près en amont ou en aval : c'est là en effet un complexe économique et social où les agriculteurs peuvent trouver des liens de solidarité. En revanche ils y vivent aussi de rudes confrontations avec leurs fournisseurs ou avec leurs clients, pour ne considérer par exemple que l'horizon commercial de ce type de liaisons. Implicitement, sans vouloir le reconnaître, le plus souvent, les agriculteurs vivent une condition de travailleurs exploités. Or ils sont, potentiellement au moins, le pivot central du grand complexe socio-professionnel agro-alimentaire. Tout minoritaires qu'ils soient, on constate aussi chez eux une prédilection à demeurer une manière d'isolat sociologique. Ils demeurent entre eux pour suivre un itinéraire de vie qui leur soit spécifique. On en voudra pour témoin par exemple l'appareil éducatif agricole resté pour l'essentiel de la compétence du ministère de l'agriculture tout comme le système de protection sociale de la population agricole géré par la Mutualité agricole. Or les organisations professionnelles agricoles tiennent beaucoup à conserver cette spécificité.

Dans son exploitation, petite entreprise à caractère économique comparable à celle d'un artisan, d'un petit industriel, ou d'un petit commerçant, l'agriculteur est aux prises avec des préoccupations de type foncier, technique et surtout économique, tout cela très lié l'un à l'autre dans les comptes d'exploitation, tout comme dans les mentalités agricoles et leur devenir. L'agriculteur drômois, comme beaucoup d'autres en France, est en effet engagé dans un système de production où il est hanté par le souci de développer la productivité de son travail, par l'obligation d'augmenter constamment le volume de ses productions végétales et animales commercialisables. Il y a là les clés de l'amélioration du niveau de revenus qu'il recherche. Dans son exploitation l'agriculteur s'engage alors dans une véritable spirale, inévitable, où naissent constamment de nouvelles obligations de travailler dur car sans cesse il anticipe sur ses objectifs de production, sur les moyens de les atteindre réellement, car il souffre d'un retard à l'investissement productif, par défaut d'information technique suffisante, par défaut de moyens de financement. Alors pour compenser on le voit allonger sensiblement ses horaires de travail.

Dans la confrontation, de caractère socio-culturel avec les autres catégories de travailleurs, les agriculteurs font couramment observer à quel point leurs journées de travail sont quantitativement lourdes, même si la morte-saison induit quelque compensation. Mais la journée de douze à quatorze heures est fréquente tant pour le chef d'exploitation que pour ses "aides familiaux" en été. Ne voit-on pas la motorisation du travail elle-même permettre le développement du travail nocturne ? Ainsi en est-il de l'usage des tracteurs pour les labours et même pour certaines récoltes. Et l'irrigation ? On la pratiquera volontiers la nuit pour obtenir de meilleurs résultats biochimiques : le bilan hydrique des cultures, celle du maïs par exemple, se révèle ainsi plus favorable. C'est évidemment au prix d'une accumulation de travail. Mais pourquoi une telle accumulation ? Pourquoi totaliser 3000, 3200 heures de travail effectif dans l'année ?

Si une telle question lui est posée, l'agriculteur des plaines drômoises répond qu'il n'a pas le choix : il est obligé de se donner des moyens de paiement suffisants pour faire "tourner son exploitation", comme il le dit; et pour cela il n'a

qu'un recours : intensifier ses activités, le rendement de son travail, le rendement aussi de ses terres par l'application massive de fertilisants. Il est vrai que s'affirme en même temps le désir légitime des agriculteurs et de leurs familles d'aligner sur celui des autres catégories de la population leur niveau de vie matérielle. C'est pourquoi l'accès au modèle induit par la société dite de consommation, dans les années 1960 et 1970 s'est traduit pour l'agriculteur par le maintien ou même parfois par un accroissement de ses charges personnelles en travail fourni. Il existe bel et bien ce type de paysan ou d'agriculteur surchargé de travail. Son mode de vie est une sorte de témoignage affirmé de l'existence d'un réel problème social susceptible d'alimenter sans difficulté ce qui peut devenir un mythe si on affirme son extension à l'ensemble de la profession agricole. Et les agriculteurs ne se font pas faute de l'entretenir; ils ont beau jeu de le faire notamment dans le bruit des manifestations syndicales ou...spontanées, car il est bien vrai qu'il repose sur des éléments au moins d'une réalité. Mais c'est pour eux une manière aussi de se reconnaître différents des autres travailleurs et en particulier des salariés citadins. Les commerçants indépendants présentent des comportements analogues, un champ de réflexion psychosociologique est ouvert sur ce point : il y aurait lieu de l'explorer. En tous cas on n'en finit pas de retrouver diverses formes de ségrégation sociétale dans la minorité agricole de nos régions.

Ainsi les exploitants agricoles drômois ont, comme beaucoup de leurs homologues européens d'ailleurs, la très forte conviction de devoir affronter un horizon économique hostile et d'y entrer insuffisamment armés pour y faire face à tous ceux avec lesquels il faudra s'y mesurer dans les divers champs clos d'une libre concurrence de principe. L'encadrement technico-économique assuré par les organisations professionnelles, la Chambre d'Agriculture et l'administration ne rassure pas pleinement l'agriculteur. Celui-ci n'a pas individuellement les moyens d'explorer efficacement cet horizon économique, et il arrive trop souvent qu'il se prive lui-même des moyens de progresser en ce sens. Cela supposerait en effet une mise au jour, une publication banale de ses comptes d'exploitation, pratique à laquelle bon nombre d'agriculteurs français, et donc aussi drômois, ne sont pas encore franchement disposés. Il est encore beaucoup trop de jubilation intérieure chez tel ou tel exploitant d'avoir par exemple bien mieux vendu que son voisin tel ou tel produit pourtant d'égale qualité réelle... Il est dès lors facile de comprendre la difficulté qu'ont trop d'agriculteurs d'entrer dans un projet de prise en charge collective des problèmes de commercialisation des récoltes. On sait bien les redoutables difficultés de gestion que rencontrent dans le pays drômois les organismes coopératifs de conditionnement et de vente des produits ne faisant pas l'objet d'une réglementation administrative ou au moins professionnelle. Ainsi en est-il pour les fruits et légumes.

Il ne fait aucun doute que l'agriculteur drômois fasse preuve d'un individualisme excessif qui provoque chez lui un regrettable repli sur soi, entraînant quelque sclérose dans la mise en oeuvre de tous les rapports sociaux qu'implique la vie d'une cellule familiale sur l'exploitation agricole. Toutefois on observe que le réseau de distribution, comme on dit aujourd'hui, des coopératives d'approvisionnement demeure bien accepté et la fidélité de ses adhérents a en gros résisté aux menaces de la concurrence du commerce spécialisé : les agriculteurs ne voient pas d'inconvénient à bénéficier d'un service qui, somme toute, n'implique pas d'engagement financier lourd directement perçu par eux-mêmes. Tout bien pesé, on pourrait dire que le pays drômois des plaines est à l'égard des initiatives de type coopératif moins réticent que le midi comtadin ou provençal mais beaucoup moins audacieux et inventif que les rudes terres de l'Ouest breton ou poitevin par exemple.

Est-il possible de proposer quelques timides explications plus approfondies de tels comportements ? Il y en a dans l'histoire de la paysannerie drômoise. Cette population agricole d'aujourd'hui est marquée par ses origines diverses et sa cohérence en souffre passablement. Dans le siècle d'exode rural que nous venons de vivre ici la moyenne montagne vivaroise a fourni les plus forts contingents d'immigrants pendant que des plaines glissaient massivement vers les centres urbains de la plaine et au-delà en France. De même que les habitants ruraux des plaines, ceux du

Diois et des Baronnies, sont partis plus souvent que les Vivarois directement dans le giron des sociétés urbaines. Certains toutefois ont aussi fait souche, au moins transitoire, dans les plaines valentinoises ou montiliennes. L'afflux des jeunes issus des pays de montagne surpeuplés a provoqué le morcellement des structures d'exploitation de nos plaines, morcellement accentué par le souci des cultures fruitières entre 1920 et 1960. On voit là l'effet essentiel de l'arrivée en plaine de groupes de population littéralement "produits" par la montagne voisine restée longtemps démographiquement plus féconde mais économiquement bloquée faute d'un développement local. C'est ainsi que près de 40% des agriculteurs des plaines drômoises peuvent aujourd'hui se dire descendants ou originaires directs du Vivarais. Les courants Ouest Est ont alimenté la société rurale des plaines rhodaniennes de manière tout à fait déterminante.

Ces migrants ont apporté avec eux leurs modes de pensée, leur approche de la vie matérielle et surtout morale. Or ils étaient à cet égard différenciés à l'origine, si l'on peut dire. Déjà dans leurs cantons d'origine on a pu saisir des différences marquées du comportement entre les communautés catholiques et les communautés protestantes. On a pu souligner l'esprit novateur, jusque dans les techniques agricoles, des éléments issus des communautés protestantes. Mais s'agissant de l'occupation du terrain, en matière agricole il faudrait ajouter la tenacité remarquable dont a fait preuve la petite paysannerie catholique d'origine dans les plaines rhodaniennes. Quoiqu'il en soit c'est bien cette double origine qu'il faut invoquer ici car la population protestante de toute manière n'est plus majoritaire, si elle ne l'a jamais été, dans cette section de plaine de la "traverse" huguenote du Sud-Est français entre les hautes terres des Cévennes septentrionales et celles des Préalpes du Diois et du Triève. Innovations, pérennités se sont conjuguées pour façonner peut être un paysan drômois de la plaine. Tout récemment se sont ajoutés aux effets des mouvements de l'Est à l'Ouest ceux de mouvements du Sud au Nord et même vice-versa quelques éléments de population agricole du Nord-Ouest européen, néerlandais ou allemands sont venus tenter leur chance de demeurer des hommes de la terre dans une région de l'Europe occidentale où la terre agricole leur a paru plus accessible qu'elle ne l'est devenue, et c'est exact, dans leurs pays d'origine. Beaucoup plus nombreux sont nos compatriotes d'origine, rapatriés d'Afrique du Nord venus tout à coup au début des années 1960 : ils ont localement provoqué des chocs sensibles dans le modèle adopté d'exploitation agricole. Sur leur initiative des pratiques nouvelles pour la région ont pu se répandre; leur rôle a été très sensible dans la relance des vignobles de plaine, pourtant de qualité, au nord et au sud du département de la Drôme.

Cette prodigieuse diversité d'origine de la population agricole drômoise est une explication essentielle de la diversité non moins grande des réactions enregistrées dans la micro-société agricole locale face aux difficultés d'insertion des agriculteurs dans la société globale. Paradoxalement cela n'a pas préservé le monde agricole de garder la tentation de l'isolat, la tentation du repli sur soi, comme si l'entrée de sang nouveau apportait chaque fois un enrichissement mais sans pour autant remettre en cause un équilibre ancien très résistant. Serait-ce le rapport caché de l'homme à la terre qu'il exploite, à une terre beaucoup plus spécifique que nous ne voudrions bien le reconnaître, nous participants d'une société qui a perdu en apparence toute régie des lieux par eux-mêmes, sous prétexte que notre perception de l'espace géographique peut éliminer aujourd'hui les impacts du milieu de vie local, parce que nous en sommes séparés par la techno-structure envahissante. Propos de citadin que tout cela. La réflexion menée au niveau de la terre et de son fumier, des caresses qu'elle reçoit ou des brutalités qu'elle endure du fait du soleil et des intempéries nous ramène vite à une compréhension des conflits entre dynamiques et inerties de la micro société agricole en pays drômois. Cette dialectique, fondamentale ici, explique assez bien la prolifération incessante d'initiatives renouvelées en matière de choix pour la production agricole..., toutes conduites sur un fond de valeurs éprouvées qui perdurent remarquablement.

Les choix de production des agriculteurs drômois restent d'une grande variété. Ce n'est pas par hasard : ils sont liés aux caractères géographiques essentiels des plaines du Rhône moyen, zone de transition entre les trois grandes aires bioclimatiques de l'Europe : l'océanique, la continentale, la méditerranéenne. La marque méditerranéenne est cependant la plus importante si l'on observe les efforts déployés pour généraliser ou presque l'irrigation, palliatif de la sécheresse d'été. Les plaines drômoises sont les premières, sur l'axe Saône-Rhône, en allant vers le sud, à souffrir réellement de ce facteur limitant de la production agricole. Ainsi le maïs serait resté cantonné dans les terroirs humides du nord du département si l'irrigation ne lui avait pas permis de gagner les plaines du centre et du sud. Et il est ainsi devenu la production céréalière la plus importante. Ces belles terres du pays valentinois et montilien sont de véritables greniers. C'est là qu'on obtient l'essentiel de la récolte annuelle drômoise : près de quatre millions de quintaux, toutes céréales confondues en 1980 : résultats remarquables obtenus sur des terroirs privilégiés (voir carte n°III); une production doublée entre 1965 et 1980, et pour l'essentiel, grâce à l'augmentation des rendements. Ces derniers atteignent couramment cinquante quintaux à l'hectare pour le blé et soixante dix pour le maïs. Quant aux surfaces totales mises en céréales chaque année, elles sont passées de 42000 à 51000 ha environ entre 1970 et 1980. Maïs et orge ont eu un franc succès puisqu'ils ont doublé leurs superficies tandis que le blé perdait 25% de son emprise dans le même temps, passant de 20000 à 15000 ha. A titre de comparaison le maïs-grain a atteint les 17000 ha à peu près. Mais les aléas de la conjoncture économique et ceux aussi de la succession des types de temps annuels favorables plutôt à l'une qu'à l'autre des deux céréales principales - maïs et blé - rendent encore incertaine la priorité acquise depuis quelques années par la première.

Des raisons économiques expliquent bien la faveur conservée aux céréales. Le recul du blé (en surface cultivée et non pas en volume de récolte) a été largement compensé par les progrès du maïs et de l'orge car la demande du marché européen pour ces deux produits n'a cessé d'augmenter depuis une vingtaine d'années. C'est évidemment le résultat de leur consommation, indirecte surtout, par les populations de l'Europe, consommation effectuée par l'intermédiaire d'élevages intensifs souvent hors-sol (bovins et porcs des Pays-Bas et de la République Fédérale d'Allemagne). A la production massive de maïs-grain s'est ajoutée celle du maïs fourrager vert que les pratiques de l'ensilage ont mis au premier plan des cultures fourragères. Les produits de ces cultures sont utilisés sur place pour assurer au meilleur compte un élevage associé. On verra enfin que la réduction du verger rhodanien à partir de la fin des années 1960 a libéré plusieurs milliers d'hectares progressivement. Des terres irriguées le plus souvent, dont le maïs a hérité pour l'essentiel. Il est apparu comme étant le plus apte à exploiter les avantages économiques, tant il est vrai que les autres céréales n'ont pas du tout les mêmes besoins en eau d'irrigation, dans notre région. On pardonnera à l'auteur de s'attarder un peu plus sur les modalités du maintien de la production du blé, son ancienneté ici est un thème passionnant de notre histoire régionale.

Le blé drômois reste l'un des trois piliers de la fameuse trilogie agricole méditerranéenne antique : blé, vigne, oliviers. Le deuxième élément a aussi conservé une bonne place dans le département, alors que le troisième a reculé sensiblement pour rester cantonné sur les côtes privilégiés de l'extrême sud de notre région. Mais le blé culture sèche, à l'antique, est dans nos plaines, toujours fidèle au rendez-vous d'une moisson annuelle précoce, fin juin au sud, ou début juillet en Valentinois. Ses producteurs se plaisent à le voir mûrir sainement dans les premières semaines de la classique sécheresse méditerranéenne. Toutefois la rage d'augmenter les rendements et de régulariser la production d'une année sur l'autre conduit certains producteurs de froment à envisager son irrigation éventuelle. La réussite n'est pas décisive ; on court ainsi le risque d'avoir plus de paille que de grain et de provoquer la verse, si par malchance on a copieusement arrosé... juste avant une période de fortes pluies comme il peut s'en produire en mai juin dans nos régions. La sagesse

veut qu'on sache n'utiliser qu'occasionnellement pour le blé les installations d'arrosage existant dans une exploitation pour d'autres productions, et ce, lors de printemps exceptionnellement secs (1). Comme les agriculteurs reviennent aux pratiques de rotation des cultures sur un même champ, on peut prévoir l'intérêt du retour périodique du blé dans les périmètres irrigués où sont réunies les productions avides d'eau d'arrosage en été, comme par exemple le maïs fourrager ou non. Les perspectives de maintien du blé ne sont pas écartées car la conjoncture économique lui est favorable : depuis les années 1970 la demande mondiale s'élève. Des états grands consommateurs comme l'Union Soviétique, sont souvent déficitaires. D'autres font entrer le blé dans leur palette alimentaire, dans des parties du monde, comme le Japon et certains pays africains où l'approvisionnement était assuré à peu près exclusivement en céréales de type tropical (riz, millet ou maïs) jusqu'à présent. Au surplus, à l'intérieur de la C.E.E, zone protégée d'une éventuelle submersion par les blés d'Amérique du Nord, le blé français, maintenant très excédentaire par rapport à la consommation nationale, peut couvrir une partie du déficit chronique existant en Allemagne, en Belgique et au Royaume-Uni. Enfin, comment ne pas souligner que les céréales et notamment le blé restent des valeurs sûres à cause de l'ancienneté et de l'efficacité réelle des garanties de prix que l'Etat consent en France à leurs producteurs : l'Office National Interprofessionnel des Céréales (O.N.I.C) a été dès l'époque du Front Populaire, et reste, le modèle de ces organes de concertation réunissant les producteurs, les acheteurs et l'Etat pour régulariser le marché. Les agriculteurs de notre pays ont été dès longtemps sensibles aux avantages de cette moralisation du système commercial des grains.

Pour clore cet examen du système drômois de production céréalière, il faut préciser un peu ses liens avec un élevage associé en renouveau. Les céréales fourragères, en vert et aussi en grain, sont ici comme souvent ailleurs en France au fondement d'un élevage intensifié de bovins, de porcins et même d'ovins. Le maïs d'ensilage, l'orge sont des productions végétales intermédiaires en vue d'une production animale finale. Les éleveurs-cultivateurs retrouvent en même temps l'intérêt des légumineuses (luzerne, trèfle, et même certaines nouveautés comme le pois fourrager) dans l'assolement avec le blé et le maïs pour renforcer leurs disponibilités en protéines fourragères. Ces efforts vers l'autoconsommation traditionnelle sont, il est vrai, vivement concurrencés par l'offre, alléchante en apparence mais coûteuse en réalité, des produits distribués par les grandes firmes productrices d'aliments pour le bétail fabriqués avec des articles d'importation parfois très bon marché, comme le manioc ou un peu plus coûteux comme le soja venu des Etats-Unis. Toutes pratiques d'élevage confondues, on ne peut manquer d'être frappé par la pérennité du système agricole drômois : une polyculture variée associant un élevage en partie intégré à la production céréalière et bien lié à celle des fourragers : c'est le système décrit déjà dans les années vingt de ce siècle par Daniel Faucher. Mais la polyculture rhodanienne garde d'autres cordes à son arc !

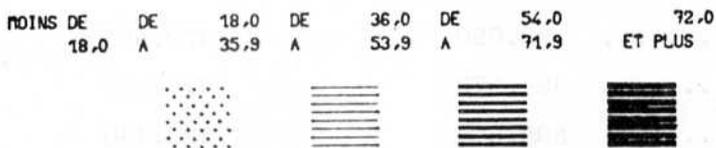
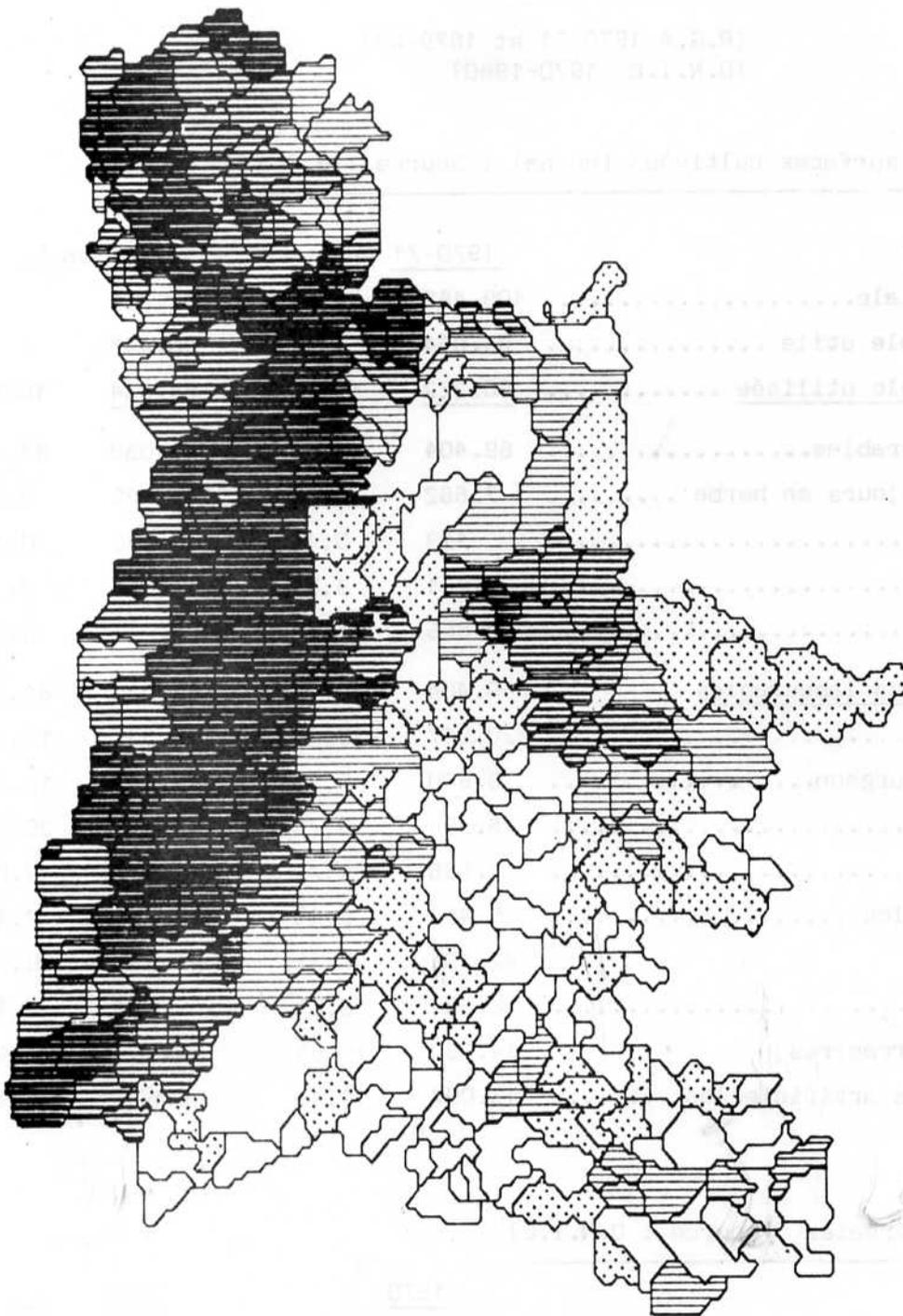
Parmi les cultures dites "pérennes", les cultures fruitières ont connu ces dernières années une régression sensible; celle de la vigne en revanche a retrouvé une vigueur nouvelle en se transformant. Les unes et les autres de ces productions gardent une place de choix dans les revenus agricoles des exploitants drômois.

Le recul du verger est très sensible pour la plupart des espèces. Seuls l'abricotier et le noyer ont un comportement inverse, si l'on examine les données chiffrées des Recensements Généraux de l'Agriculture (RGA) de 1970 et 1979-80. Ces deux exceptions n'ont qu'une portée relative car leur renouveau actuel fait suite à un déclin très marqué au cours des décennies antérieures. C'est la pêcheraie qui a connu ces dix dernières années la crise la plus grave : une perte de surface cultivée d'environ 30%. C'est donc le recul après l'extraordinaire phase de succès de cette spécialité régionale qui s'était hissée progressivement au premier rang national entre 1930 et 1965. Quelles raisons à cet échec récent ?

(1) Sur le rôle de l'irrigation dans les plaines drômoises on pourra se référer à : P. Dubesset : Choix agricoles et climat dans la région du Rhône moyen. Revue de Géographie de Lyon 1972 - 1.2.3

Part des terres labourables dans la SAU en 1979 (%)
par commune

R.C.A. 1979-1980



LOGICIEL DE CARTOGRAPHIE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES ET SOUS-DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

RGA 1979-80 "PROSPER" DRÔME Communes
(Résultats par régions agricoles notamment)

QUELQUES DONNEES STATISTIQUES SUR LES SURFACES ET SUR LES PRODUCTIONS
AGRICOLES

DROME : PLAINES RHODANIENNES

(R.G.A 1970-71 et 1979-80)
(O.N.I.C 1970-1980)

I - Evolution des surfaces cultivées (en ha) : Source : R.G.A

	<u>1970-71</u> en %	<u>1979-80</u> en %	
Superficie totale.....	109.482 ha	102.831	
Surface agricole utile	95.964	90.446	
<u>Surface agricole utilisée</u>	<u>90.322</u> 100%	<u>84.934</u> 100%	
Terres labourables.....	69.404 76,8%	69.030 81,3%	
Surfaces toujours en herbe	7.692 8,5%	5.825 6,9%	
Maraîchage	123 0,1%	110 0,1%	
Vignes	2.741 3,0%	1.794 2,1%	
Vergers	9.865 10,9%	7.227 8,5%	
<u>Détail des terres labourables</u>	69.404 76, %	69.030 81,3%	
Blé tendre	20.917 23,2%	15.333 18,3%	
Orge et escourgeon.....	5.950 6,6%	10.517 12,4%	
Maïs-grain	8.801 9,7%	17.621 20,7%	
Avoine	1.536 1,7%	1.672 2,0%	
Autres céréales ;.....	5.496 6,1%	6.245 7,4%	
Total céréales	42.701 47,3%	51.587 60,7%	
Colza	8.586 9,5%	2.079 2,4%	
Cultures fourragères	14.060 15,6%	10.504 12,4%	
dont prairies artificielles	13.007 14,4%	9.672 11,4%	

II - Collecte des céréales (source : O.N.I.C)

	<u>1970</u>	<u>1980</u>	(en qx)
Blé tendre.....	955.210	1.437.350	
Blé dur	99.090	122.950	
Orge	194.570	425.090	
Maïs	808.610	1.532.440	
Sorgho	132.770	188.990	
<u>Total 5 céréales principales</u>	<u>2.190.250</u>	<u>3.706.820</u>	

Il faut retenir d'emblée comme facteur défavorable la vive concurrence des produits similaires italiens et grecs à l'intérieur de la C.E.E; moins sur le marché français d'ailleurs que sur les marchés extérieurs, l'allemand surtout. La concurrence espagnole s'est accrue du fait des progrès de l'irrigation, de la conduite sur un mode scientifique des vergers en Espagne. On comprend aisément pourquoi les organisations professionnelles agricoles françaises s'opposent à l'entrée dans la C.E.E de l'Espagne et du Portugal. Ces concurrences des pays méditerranéens sont d'autant plus fortes que les conditions climatiques y assurent une production plus régulière qu'en France pour la presque totalité des espèces fruitières, notamment celle des fruits à noyau. Dans la course à la précocité en tous cas, nos concurrents du Sud européen sont toujours gagnants. Il reste aussi une différence dans les prix de revient, à leur avantage. A l'autre bout de la saison fruitière dans l'année on voit aussi que la production allemande de pommes est maintenant capable de couvrir à peu près la totalité de la demande nationale en République Fédérale d'Allemagne. Lorsque les producteurs français apprennent que le développement et la modernisation des vergers allemands ont été, en partie importante, financés par les fameux "montants compensatoires" du Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole (F.E.O.G.A) ils sont déçus par le fonctionnement de "l'Europe Verte".

Il est bon de faire état d'arguments d'ordre écologique pour comprendre ce recul des vergers, et notamment de la pêcheraie en pays drômois. (On notera au passage que le recul a été encore plus sensible en Ardèche centrale et septentrionale). Et cela en examinant l'impact des conditions bioclimatiques de la production. Les plaines du Rhône moyen sont le cadre d'un écosystème agricole relativement favorable à l'arboriculture, c'est à peu près certain; mais sur des terroirs limités, que la chronologie des gelées dévastatrices, en particulier, a bien précisés, et en dehors desquels la rentabilité de telles productions n'est plus assurée. Tout alla bien tant que le marché demeurerait très ouvert; mais dès que les concurrences d'autres régions et des pays étrangers sont devenues très puissantes, le poids des calamités agricoles éprouvées dans nos régions s'est mis à peser trop lourd. Ainsi en fut-il dans les années soixante dix où par trois fois la perte de récolte a été très considérable (et même totale en 1975). Ces petites récoltes n'ont pas coïncidé avec une élévation classique des prix car les importations d'origine espagnole et italienne, voire grecque, ont en partie comblé le déficit sur le marché français. Alors des exploitations fruitières spécialisées, pourtant très solides naguère, ont connu la faillite. Celles qui se trouvaient aux marges fragiles de l'écosystème fruitier ont abandonné les premières ces productions, comme par exemple sur la bordure occidentale de la plaine de Valence. Avec le recul du temps passé et grâce à des observations patientes bien répertoriées des épisodes bioclimatiques, on pourra mieux, dans l'avenir, préciser la vocation fruitière de nos plaines rhodaniennes. En 1970 les calendriers vécus des arboriculteurs rhodaniens depuis 1930 paraissaient favorables à cet égard; en 1980 après la décennie écoulée on est beaucoup plus perplexe. A la station de Gothon, près de St Marcel lès Valence, où l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A) poursuit inlassablement, depuis deux décennies, une expérimentation grandeur nature, les conclusions sont prudentes mais encourageantes pourtant car de multiples adaptations sont possibles par le jeu des espèces et des variétés aux conditions bioclimatiques régionales et locales pour assurer la régularité de la production. On y veille aussi à tenir le plus grand compte de la variété considérable des sols de nos plaines comme support privilégié de l'arboriculture.

La vigne drômoise a suivi une courbe nettement plus favorable que celle des vergers. Certes elle a passablement abandonné nos plaines où la vigne familiale d'autrefois avait au moins une place non négligeable, aujourd'hui perdue. En revanche un nouveau vignoble spécialisé a gagné nos côteaux et même certaines parties de nos plaines : terrasses de l'Isère au Nord, plaines et bas-plateaux ou côteaux du Tricastin à faible altitude. En Tricastin précisément on a calculé que l'exploitation agricole, essentiellement là une exploitation viticole, obtient aujourd'hui en moyenne les meilleurs résultats financiers grâce aux vins "de qualité supérieure"

ou "d'appellation d'Origine Contrôlée", dans un palmarès drômois des exploitations agricoles toutes catégories confondues. Mais on ne manquera pas de constater aussi que le marché du vin est mieux protégé par la sollicitude de l'Etat que ne le sont les marchés des fruits et ceux des légumes. Ces derniers ont connu dans leurs types régionaux de production un changement récent. Les banlieues maraîchères classiques bousculées par l'urbanisation ont éclaté en menus morceaux, si l'on peut dire, sur les périmètres irrigués élargis par les soins de la Compagnie Nationale du Rhône et par ceux du Service Régional d'Aménagement des Eaux. Et la concurrence du Midi maraîcher, de la Ceinture dorée bretonne a provoqué un changement des orientations de production : dans la région valentinoise et autour de Montélimar ou de Pierrelatte on a choisi la spécialisation comme celle des serristes polyculteurs ou encore un produit privilégié comme l'asperge au nord, le melon au sud ou encore les légumes destinés à la surgélation tel le haricot vert ou le petit pois. Bref la production quasi industrielle des légumes a doublé en quinze ans.

Il en est de même, en bien plus grand, des élevages avicoles industriels. Ce panorama rapide de la production agricole drômoise doit faire sa juste place, et elle reste grande, à l'élevage hors-sol des volailles. La montée de cet élevage spéculatif s'est accomplie dans les années soixante. Un tiers des exploitants de nos plaines l'ont adopté comme une véritable panacée. Les uns l'ont pris en charge eux-mêmes ou ont choisi l'aide du réseau coopératif. Les autres ont signé contrat, contrat d'amont pour la fourniture des aliments, contrat d'aval pour la reprise des volailles prêtes, avec des entreprises industrielles et commerciales spécialisées, parfois étrangères, américaines par exemple. Dans ce type de production, les exploitants agricoles et leurs familles, les femmes notamment, apparaissent souvent comme des salariés en nature, en quelque sorte, ou des sous-traitants de grandes entreprises comme par exemple Duquesne-Purina qui s'implanta notablement dans notre région. Mais même dans le fameux contrat "à la drômoise" un peu plus avantageux que d'autres, il reste de redoutables contradictions d'intérêts entre la grande entreprise commanditaire et la foule des exploitants-éleveurs : ainsi ces derniers doivent réaliser à leurs frais des investissements coûteux en bâtiments spécialisés durables dont l'amortissement ne sera pas nécessairement acquis dans le laps de temps qui intéresse la firme contractante qui visera, elle, en général, beaucoup plus court, cinq ans par exemple, pour ne pas tomber dans les pièges de la conjoncture. Cet état de fait n'est pas une avancée sociale et justifie peut être la stagnation présente et parfois le recul de cette aviculture contractuelle, tout au moins pour les poules et les poulets. On sait qu'il n'en est pas de même en Bretagne où une prise en charge régionale de type coopératif et aussi industriel privé a fortement développé ces élevages hors-sol dans les années 1970. Restent les spécialités drômoises, cailles, pintadeaux dont le comportement commercial est probablement plus satisfaisant. Dans certains cas les taurillons ont remplacé les volailles ces dernières années. En dépit d'un véritable arrêt de croissance, l'aviculture drômoise demeure une spéculation essentielle aux revenus agricoles présents : c'est encore un quart, en valeur de la production agricole finale départementale, compte non tenu de quelques productions végétales intermédiaires utilisées pour l'alimentation des animaux. Des exploitations avicoles sous contrat de fourniture des aliments par un industriel peuvent n'occuper qu'une très faible superficie de l'espace agricole, on parle d'agriculture sans sol dans ce cas. Est-ce encore de l'agriculture ? La Mutualité Sociale Agricole reconnaît pourtant comme telle cette activité et procède à une péréquation pour définir la surface minima à déclarer pour avoir le statut d'exploitant. Dans de tels cas on tombe à 25 ares seulement. Il peut s'agir en fait de pseudo-exploitations liées à des activités à temps partiel non agricoles.

Ce tour d'horizon dans ce que l'on peut bien appeler la "Corne d'abondance" drômoise nous a fait entrevoir une très grande variété des types d'exploitations agricoles. N'a-t-on pas vu les spécialistes les classer sur une grille de... quatre cent vingt cas différents et un grand nombre d'entre eux étaient ici représentés ! Quelle que soit cette variété des exploitations drômoises il est possible de mettre en évidence un certain nombre de problèmes qui aujourd'hui hantent l'esprit des exploitants et les laissent souvent bien perplexes.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE 1979-1980

CAMPAGNE AGRICOLE 1978-1979
22/01/82

REGION AGRICOLE 240:PLAINES RHODANIENNES

DEPARTEMENT 26 DROME

1. PRINCIPALES CULTURES.

Nature des cultures (Cultures principales)	Superficies		Exploitations	
	ha	%	Nombre	%
Blé tendre.....	15533	18,3	3059	58,7
Orge et escourgeon.....	10517	12,4	2897	55,6
Mais grain.....	17621	20,7	2858	54,8
Avoine.....	1672	2,0	966	18,5
Autres céréales.....	6245	7,4	1498	28,7
CÉRÉALES.....	51587	60,7	4310	82,6
Colza.....	2079	2,4	570	10,9
Autres oléagineux.....	732	0,9	224	4,3
Autres cultures industrielles.....	1402	1,7	679	13,0
CULTURES INDUSTRIELLES.....	4212	5,0	1271	24,4
LÉGUMES SECS.....	137	0,2	82	1,6
Pommes de terre.....	397	0,5	2991	57,4
Betteraves industrielles.....	6	-	15	0,3
Betteraves fourragères.....	109	0,1	851	16,3
Autres pl. sarcl. fourrag.	57	0,1	479	9,2
PLANTES SARCLÉES.....	569	0,7	3030	58,1
Prairies artificielles.....	9672	11,4	2870	55,0
Prairies temporaires.....	502	0,6	209	4,0
Fourrages annuels.....	330	0,4	186	3,6
CULTURES FOURRAGÈRES.....	10504	12,4	2936	56,3
LEGUMES FRAIS PL. CHAMP.....	890	1,0	766	14,7
JACHÈRES.....	1131	1,3	526	10,1
TOTAL TERRES LABOURABLES.....	69030	81,3	4768	91,4
Parcours et landes productifs.....	2953	3,5	484	9,3
SUP. TOUJ. EN HERBE.....	5825	6,9	1152	22,1
MARAÎCHAGE.....	110	0,1	144	2,8
CULTURES FLORALES.....	17	-	59	1,1
AOC.....	564	0,7	59	1,1
VDOs.....	-	-	1	-
Autres vignes pour la cuev.....	1224	1,4	2661	51,0
Raisins de table.....	6	-	20	0,4
VIGNES.....	1794	2,1	2712	52,0
Abricotiers.....	76	0,1	143	2,7
Cerisiers.....	321	0,4	955	18,3
Pêchers.....	4623	5,4	832	16,0
Pruniers.....	31	-	102	2,0
Poiriers.....	986	1,2	608	11,7
Pommiers.....	1190	1,4	549	10,5
VERGERS 6 ESPÈCES.....	7227	8,5	1590	30,5
AUTRES CULT. PERMANENTES.....	604	0,7	512	9,8
JARDINS FAMILIAUX.....	282	0,3	4371	83,8
SUPERFICIE AGRICOLE UTILISÉE.....	84934	100,0	5172	99,2
Sol des bâtiments et cours.....	1498	///	5148	98,7
Landes et friches non prod.....	4013	///	1922	36,9
SUPERFICIE AGRICOLE UTILE.....	90446	///	5215	100,0
Bois et forêts peuplières.....	12080	///	2502	48,0
Territoire non agricole.....	305	///	399	7,7
SUPERFICIE TOTALE.....	102831	///	5215	100,0

2. SUPERFICIE AGRICOLE UTILISÉE. MODE DE FAIRE-VALOIR. IRRIGATION. DRAINAGE.

Superficie agricole utilisée	Superficies		Exploitations	
	ha	%	Nombre	%
Moins de 1 ha (1).....	214	0,3	504	9,7
- dont cat. 3 (1).....	32	-	164	3,1
- dont cat. 2 (2).....	116	0,1	234	4,5
1 à moins de 2.....	648	0,8	461	8,8
2 à moins de 5.....	2478	2,9	744	14,3
5 à moins de 10.....	5975	7,0	814	15,6
10 à moins de 15.....	7969	9,4	647	12,4
15 à moins de 20.....	7838	9,2	454	8,7
20 à moins de 25.....	9996	11,8	448	8,6
25 à moins de 30.....	8259	9,7	302	5,8
30 à moins de 40.....	13619	16,0	397	7,6
40 à moins de 50.....	8103	9,5	182	3,5
50 à moins de 70.....	9592	11,3	167	3,2
70 à moins de 100.....	4525	5,3	56	1,1
100 à moins de 200.....	4184	4,9	33	0,6
200 à moins de 300.....	900	1,1	4	0,1
300 et plus.....	636	0,7	2	-
SUP. AGRIC. UTILISÉE.....	84934	100,0	5215	100,0
Faire valoir direct.....	47984	56,5	4630	88,8
Fermage.....	38026	42,4	2762	53,0
Métavage.....	925	1,1	116	2,2
Superficie irriguée.....	17970	21,2	2369	45,4
Superficie irrigable.....	23702	27,9	2523	48,4
Superficie drainée.....	3175	3,7	586	11,2

(1) Cat. 3 : autres seuls.

(2) Cat. 2 : 20 ares et plus de cultures spécialisées.

(3) Y compris les exploitations sans SA Utilisée.

3. POPULATION. ACTIVITÉ.

	Nombre de personnes			Nombre d'UTA (3)
	Temps partiel plus de 1/2 temps	Temps complet	Total	
Chefs d'exploitation.....	652	2734	5215	3598
Conjoints.....	848	105	4113	1097
Autres membres.....	272	618	9032	1018
Total pop. agricole familiale.....	1772	3457	18360	5712
Salariés permanents.....	203	912	1274	1096
Saisonniers.....	-	-	-	1005
Entreprises de travaux agricoles, coopératives d'utilisation de matériel agricole.....	-	-	-	46
TOTAL DES UTA (3).....	-	-	-	7859

(3) UTA : unité de travail annuel, quantité de travail annuel d'une personne à temps plein.

	Nombre	Population agricole familiale	Nombre
Chefs d'exploitation.....	528	Population agricole familiale.....	18360
Moins de 35 ans.....	1012	- dont moins de 15 ans.....	3470
65 ans et plus.....	416	- dont femmes.....	8810
Célibataires 35 à 64 ans.....	1006	- dont chefs d'expl. féminin.....	416
Doubles actifs.....	-	-	-

5. CHEPTEL VIF.

Cheptel vif (présent au jour de l'enquête)	Effectifs		Exploitations	
	Nombre	%	Nombre	%
Vaches laitières.....	2874	53,9	2874	10,3
Vaches nourrices.....	256	4,8	44	0,8
TOTAL VACHES.....	3130	56,7	3130	10,9
Veaux de moins d'un an.....	12522	384	7,4	7,4
Bovins de 1 à 2 ans.....	3421	291	5,6	5,6
Autres adultes de 2 ans et plus.....	674	146	2,8	2,8
TOTAL BOVINS.....	19747	811	15,6	15,6
Juments poulinières.....	181	88	1,7	1,7
ÉQUIDÉS.....	682	251	4,8	4,8
Brebis-mères.....	28175	588	11,3	11,3
TOTAL OVINS.....	44984	610	11,7	11,7
Chèvres.....	9736	1161	22,3	22,3
TOTAL CAPRINS.....	13186	1171	22,5	22,5
Jeunes truies.....	458	29	0,6	0,6
Truies-mères.....	2521	72	1,4	1,4
Autres porcins.....	62922	1291	24,8	24,8
TOTAL PORCINS.....	65901	1299	24,9	24,9
Poules et poulottes.....	2309383	3587	68,8	68,8
Poulets de chair et coqs.....	3304078	1787	30,1	30,1
Autres volailles.....	2450697	1569	30,1	30,1
Lapines mères.....	27018	2776	53,2	53,2
Ruches.....	5801	448	8,6	8,6

4. ÉQUIPEMENT. MATÉRIEL.

Matériel utilisé	Machines possédées		Exploitations	
	Nombre	%	Nombre	%
Tracteurs de moins de 34 CV.....	1810	32,6	1701	32,6
Tracteurs de 35 à 54 CV.....	2682	43,2	2252	43,2
Tracteurs de 55 à 81 CV.....	1726	28,3	1478	28,3
Tracteurs de 82 à 108 CV.....	234	4,3	223	4,3
Tracteurs de 109 CV et plus.....	68	1,2	65	1,2
TOTAL TRACTEURS.....	6520	78,1	4074	78,1
Motoculteurs et assimilés.....	2770	51,1	2663	51,1
Moissonneuses batteuses.....	214	3,6	187	3,6
Corn pickers, corn-shellers.....	96	1,8	95	1,8
Ramasseuses presses.....	1286	24,6	1281	24,6
Enseleuses.....	29	0,5	26	0,5
Récolteuses pommes de terre.....	19	0,3	17	0,3
Récolteuses betteraves.....	1	-	1	-
Traite mécanique.....	///	///	279	5,3
Refroidissement du lait.....	///	///	332	6,4

La préoccupation revenant le plus souvent peut être est celle portant sur la disponibilité d'une surface suffisante de terre à exploiter. Pour les jeunes agriculteurs en tous cas c'est de loin le problème le plus difficile à résoudre. La "peau-de-chagrin" des terres agricoles de nos plaines telle que nous l'avons définie plus haut fait que les candidats à l'exploitation, des jeunes sortant d'écoles d'agriculture, parfois très motivés, éprouvent de grandes difficultés à trouver des terres à cultiver et leurs parents, non encore âgés et désireux de poursuivre eux-mêmes leurs activités un certain temps, ne peuvent leur céder leur place; deux ménages ne pouvant vivre sur une seule exploitation petite ou moyenne et au surplus la cohabitation des générations n'étant plus du tout d'actualité, l'inquiétude s'installe dans la période d'attente, puis le jeune agriculteur renonce et choisit la reconversion vers d'autres activités.

Une étude récente menée au compte de la D.B.A de la Drôme sur les données sociales et foncières du R.G.A de 1979-80, par une équipe mixte services agricoles-université a essayé de fixer un objectif d'installation de 3600 nouveaux agriculteurs en dix ans dans la Drôme, en effectuant des calculs à partir des surfaces aujourd'hui exploitées par des agriculteurs de 55 ans et plus, et suivant les possibilités offertes par le système de l'I.V.D (Indemnisation Viagère de Départ). C'est une possibilité théorique de faire apparaître quelques 360 nouveaux exploitants par an. Mais dans la pratique cela soulève de graves problèmes, car les agriculteurs atteignant 60 ou 65 ans ont de bonnes raisons de conserver quelque activité et par conséquent de garder quelques surfaces agricoles. Une réflexion globale mérite d'être conduite. Il est vrai qu'il faut encourager les exploitants âgés de 60 à 65 ans à prévoir leur remplacement par des jeunes piétinant à l'entrée dans la vie active. En ces temps de chômage important dans la société globale c'est même une nécessité : là aussi doit être mis en oeuvre le contrat social de solidarité entre générations. Mais le problème est très complexe justement parce que les agriculteurs gardent la conscience d'appartenir à une catégorie très spécifique de notre société, dans laquelle le rapport à l'outil de travail a quelque chose de quasi-physiologique. Et par ailleurs le régime de prévoyance vieillesse des agriculteurs n'a pas encore atteint sa maturité en termes de sécurité sociale agricole. Tout cela rend la relève des générations agricoles particulièrement difficile. On comprend que la difficulté soit renforcée lorsque manque la terre et c'est le cas sur la "peau-de-chagrin" des terroirs de plaine drômois.

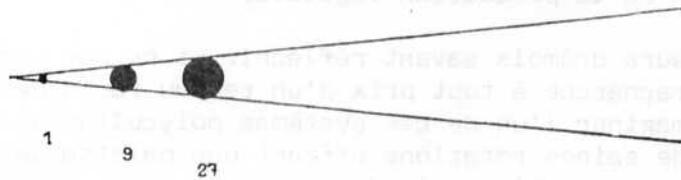
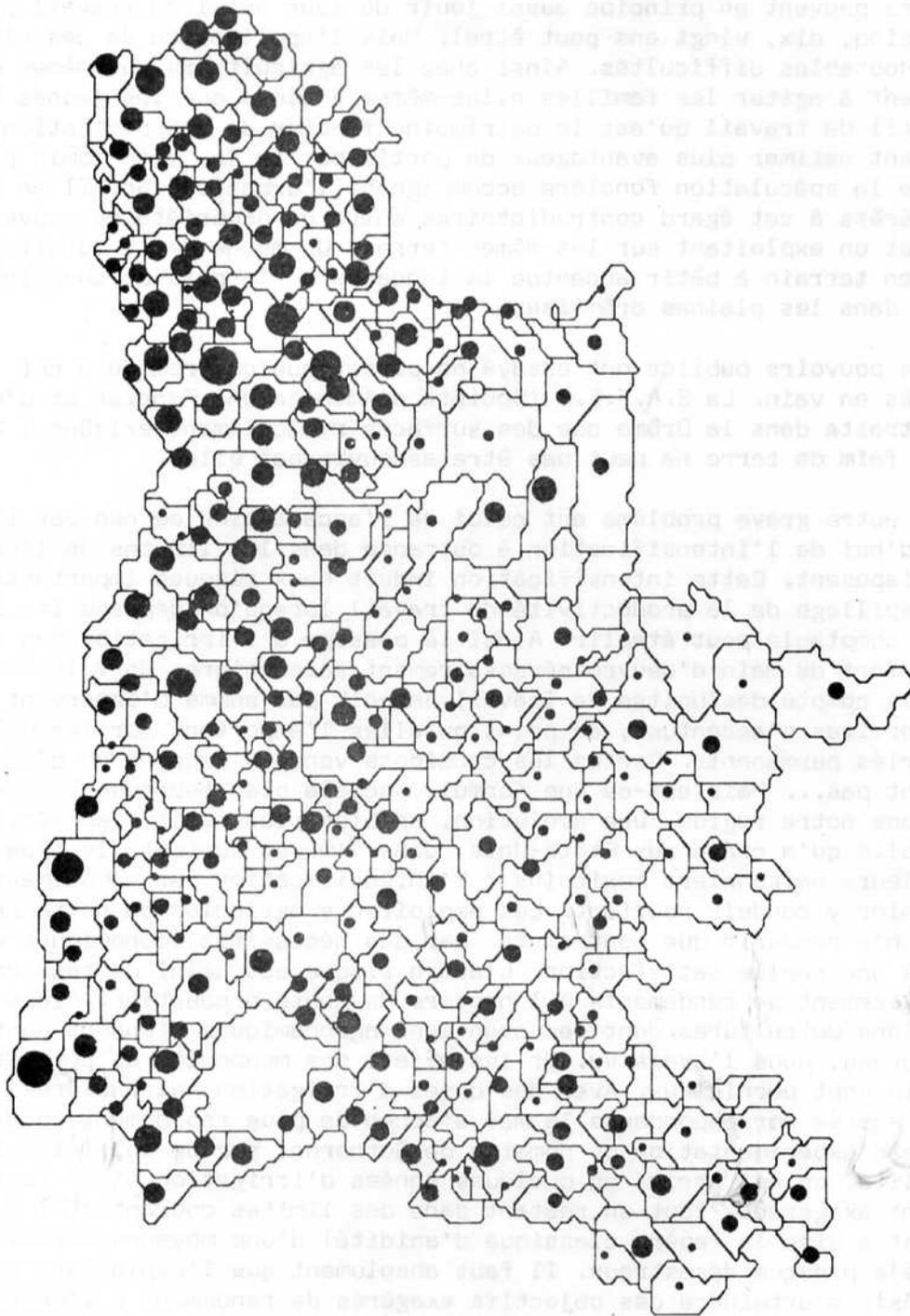
Alors on se prend à imaginer la reconquête de terres abandonnées dans l'arrière-pays drômois. Avec un effort agronomique approprié, ce n'est pas forcément impossible. Des "néoruraux" et des étrangers ont ouvert la voie, sans convaincre d'ailleurs la masse des agriculteurs drômois dans un premier temps. Mais la crise aidant, le regard porté sur ces terres ingrates des Préalpes et de leurs bordures pourrait peut être se modifier. Quelques cas de relative réussite semblent autoriser de petits espoirs de ce côté.

Cela étant, les agriculteurs drômois et leurs organisations professionnelles demeurent très sensibles à ce qu'ils appellent le "problème du foncier". Ils craignent constamment que ce patrimoine foncier leur échappe : il leur arrive d'être très démonstratifs dans sa défense si par hasard un citoyen non agriculteur vient essayer d'opérer un placement d'argent en achetant une exploitation agricole. On a vu en la circonstance se produire de véritables petites jacqueries. Cette réaction est compréhensible, car les moyens d'acquisition des jeunes exploitants en particulier ne "font pas le poids" face à ceux d'autres catégories socio-professionnelles. Cela résulte tout simplement du fait que la production agricole ne rémunère pas suffisamment et le travail qu'elle exige et les capitaux qu'elle requiert. C'est aussi pourquoi la plupart des jeunes nouveaux exploitants renoncent à l'achat personnel de terres et recherchent leur location seulement.

Carte IV

Nombre de chefs d'exploitation de moins de 35 ans en 1980
par commune : la minorité appelée à prendre demain les responsabilités essen-
tielles de la micro-société agricole drômoise.

R.C.A. 1979-1980



LOGICIEL DE CARTOGRAPHIE DU MINISTRE DE L AGRICULTURE , SERVICE CENTRAL DES ENQUETES ET ETUDES STATISTIQUES ET SOUS-DIRECTION DE L INFORMATIQUE

La compétition autour de la terre est particulièrement dure dans les périphéries urbaines. Là se produit, avec avance sur la mutation en espace urbanisé, un abandon des terres agricoles que les propriétaires laissent en friches sociales, comme on les appelle, car ils souhaitent pouvoir en disposer si un projet de construction ou d'aménagement de type urbain voit le jour. Dans le cas où un Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) a été arrêté, les zones agricoles sont en principe fixées et les agriculteurs peuvent en principe aussi jouir de leur outil de travail pour un temps déterminé (cinq, dix, vingt ans peut être). Mais l'application de ces plans ne va pas sans de redoutables difficultés. Ainsi chez les agriculteurs eux-mêmes des confrontations arrivent à agiter les familles elles-mêmes : alors que les jeunes voudraient conserver leur outil de travail qui est le patrimoine foncier de l'exploitation, les parents âgés peuvent estimer plus avantageux de participer au jeu bien admis par la société globale de la spéculation foncière accompagnant l'urbanisation. Il en est de même avec les intérêts à cet égard contradictoires entre un propriétaire souvent citadin de surcroît, et un exploitant sur les mêmes terres. Un mythe de la mutation des terres agricoles en terrain à bâtir accentue la tendance à "la peau-de-chagrin" de l'espace agricole dans les plaines drômoises.

Les pouvoirs publics ont essayé de porter quelque remède à cet état de fait. A peu près en vain. La S.A.F.E.R (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) ne traite dans la Drôme que des surfaces ridiculement exigües : 200 à 300 ha par an. La faim de terre ne peut pas être assouvie par elle.

Un autre grave problème est celui de l'acceptation ou non par les agriculteurs d'aujourd'hui de l'intensification à outrance dans les limites de l'exploitation dont ils disposent. Cette intensification induit deux risques importants : le premier est le gaspillage de la productivité du travail lorsqu'on dépasse les limites qu'un sage calcul comptable peut établir. Ainsi le passage à l'irrigation des céréales demande un renfort de main-d'oeuvre nécessairement saisonnière. On voit ainsi au R.G.A de 1979-80 le compte des "Unités de Travail Annuel" par somme d'interventions saisonnières temporaires s'accroître, au point qu'elles l'emportent sur les U.T.A de travailleurs salariés permanents. Certes les candidats venus d'Espagne ou d'Afrique du Nord ne manquent pas... Mais est-ce une formule sociale bien heureuse ? Serait-elle acceptable dans notre région, une évolution, en bien plus petit bien sûr, mais dans le sens de celle qu'a créée aux Etats-Unis, dans l'Ouest surtout, le type "Chicanos" de travailleurs saisonniers mexicains ? L'intensification par complément massif de travail saisonnier y conduit pourtant. Les exploitants agricoles de notre région ont conscience de n'y recourir que contraints par des nécessités économiques et ils n'en éprouvent pas une réelle satisfaction. L'autre risque est celui de rechercher à tout prix l'accroissement de rendements à l'hectare de toute production. Alors on renonce aux rotations de cultures dont les avantages agronomiques viennent pourtant de s'imposer à nouveau, nous l'avons vu. Or les effets des monocultures persistantes sont connus, et ils sont pernicieux. Avec des doses d'irrigation outrancières et des apports d'engrais azotés correspondants le mal s'accroît plus rapidement encore. Ainsi sur parcelle d'expérimentation du domaine de Gotheron, sur un sol initialement équilibré, de qualité, on est arrivé en quelques années d'irrigation et de fertilisation volontairement exagérées, tout en restant dans des limites courantes, à faire passer le pH (c'est à dire le repère classique d'acidité) d'une moyenne normale de 7 à un niveau 5,6 déjà presque désastreux. Il faut absolument que l'exploitant se défende contre le désir d'atteindre des objectifs exagérés de rendement à l'hectare par un tel mode d'intensification de la production végétale.

Mais nos agriculteurs drômois savent réfléchir et ne pas tomber nécessairement dans ces pièges de la recherche à tout prix d'un revenu rapidement plus élevé. Ils savent conserver ou imaginer l'un de ces systèmes polycultureux où l'intensification consiste à régler de saines rotations offrant une palette de productions différentes autorisant des compensations d'ordre commercial si par malheur une production passe par une phase de mévente. Alors aussi la capacité productive des terres est conservée car la demande en fertilisants et les apports aussi (ceux des

légumineuses notamment) s'équilibrent mieux et l'on risque moins de créer des résidus excédentaires nocifs, d'azote par exemple. On sait quel rôle majeur ont ces résidus dans la pollution constatée des eaux de surface et des eaux des nappes phréatiques de certaines régions agricoles. Hélas le fait est observable aussi dans nos plaines drômoises.

Mais retenons à nouveau des initiatives heureuses que peuvent avoir nos exploitants agricoles régionaux : compte tenu de leurs capacités familiales en apport de travail, ils savent par exemple organiser ce qu'on se met à appeler des "ateliers" spécifiques, tant en production végétale bien conduite sous la responsabilité d'un membre de la famille qu'en production animale raisonnable, avicole ou autre, sous la responsabilité d'un autre membre de la famille par exemple, l'un et l'autre employés ainsi à plein temps ou à peu près. Si au surplus ils savent opérer une auto-consommation de leur production végétale, alors ils réalisent une intensification de fort bon aloi. Des efforts de cet ordre existent et l'on pourrait en donner de bons exemples pris un peu partout dans nos plaines.

Il arrive que l'exploitation prenne la forme coopérative inventée par la société rurale française : le G.A.E.C : Groupement d'Agriculture en Commun. Pour réaliser une bonne spécialisation en "ateliers" bien gérés c'est une formule heureuse : deux, trois ou quatre travailleurs à plein temps unissent ainsi leurs moyens et obtiennent des résultats souvent remarquables : nous avons en pays drômois quelques bons exemples, trop rares malheureusement. Là encore nous sommes dépassés par les réalisations de l'Ouest breton.

Cela dit gardons de l'agriculture drômoise un tableau sans pessimisme. Même l'arboriculture en crise garde aujourd'hui de beaux fleurons. Et elle pourra mieux faire encore si l'on en juge par les résultats déjà acquis en expérimentation grandeur nature au domaine de Gotheron (encore lui !) par exemple. Là en effet, dans des programmes opiniâtres poursuivis des années durant les ingénieurs et techniciens de l'I.N.R.A renouvellent les perspectives d'amélioration de la production agricole régionale. L'enjeu est considérable. En effet il s'agit de retrouver la capacité maximale de production des terres en faisant d'étonnantes économies dans l'application de fertilisants, de pesticides et même de consommations énergétiques. Les premiers résultats sont très encourageants mais ceux qui les ont obtenus savent les faire connaître avec toute la prudence requise, car il reste hors de question de proposer des démarches culturelles extrêmement précises et coordonnées à tout un chacun des exploitants potentiellement intéressés avant que ces exploitants n'aient reçu l'information suffisante et n'aient pris conscience de l'ensemble des choix personnels que cela suppose. En agriculture la vulgarisation comme l'on dit, est une longue patience.

Quel étonnant tableau peut-on faire en définitive de l'agriculture dans les plaines drômoises ! Il est bien vrai qu'au double titre des surfaces aujourd'hui cultivées et des hommes qui en assurent la mise en valeur c'est une "peau-de-chagrin". Une minorité de paysans et d'agriculteurs défendent ici, parfois avec âpreté leur outil de travail, la terre cultivée, contre les accaparements divers caractéristiques d'un espace en urbanisation progressive. Il est bien vrai que ces travailleurs des champs, des vergers et des vignes sont tentés de constituer comme une microsociété gardant ses distances avec la société globale. Isolat socio-économique à bien des égards, ils peuvent être tentés de s'enfermer dans un isolat socio-culturel. Pourtant de quelle efficacité font-ils preuve dans leur travail ! C'est bien comme une corne d'abondance au contenu prodigieusement varié qu'ils remplissent chaque année ! La polyculture et l'élevage associé continuent d'attester fortement les multiples caractères écologiques et les non moins nombreuses ponctualités agricoles de l'aire de transition que sont les plaines rhodaniennes de la Drôme. Les agriculteurs, aujourd'hui peu nombreux, submergés par les citadins, continuent d'y créer sans cesse, avec l'appui d'un encadrement technique efficace, les conditions rudes mais assumées d'un renouvellement de la richesse agricole de la petite région.

P. DUBESSET.

LE DOMAINE DE GOTHERON

Le domaine de Gotheron, situé sur la commune de Saint-Marcel-lès-Valence a été mis à la disposition de l'I.N.R.A (Institut National de la Recherche Agronomique) en 1963, par la Société des Agriculteurs de la Drôme.

Cette honorable société l'avait reçu en legs en 1922 de Madame Veuve Jovet qui avait exprimé le désir que "la société légataire conserve ce domaine et y effectue des essais et des expériences agricoles pratiques"...

C'est seulement en 1927 que la Société des Agriculteurs de la Drôme avait été autorisée, par un décret du Conseil d'Etat, à accepter ce legs.

C'est à la suite de quelques difficultés de gestion, et pour répondre aux préoccupations de la légatrice que l'INRA avait été sollicité pour prendre en charge ce magnifique domaine.

Situation géographique

S'étendant sur 88 hectares dont 65 cultivables et 23 en dégagements, landes et bois, le domaine est situé en bordure de l'une des hautes terrasses à alluvions caillouteuses du Rhône et de l'Isère : la terrasse de Fouillouse.

Le sol y est fersiallitique à faible réserve calcique. La partie haute du domaine où sont installés la quasi totalité des vergers est constituée d'un sol caillouteux à fraction fine sur cailloutis siliceux enrobé dans une argile rouge passant progressivement aux galets et sable jaune calcaire que l'on peut voir sur les terrains en pente.

La partie basse, qui forme une sorte de vallon, dispose d'un sol à texture sableuse en surface, plus propice aux grandes cultures.

Activités agronomiques - Expérimentations.

Cette situation privilégiée a permis de développer deux grands secteurs d'activité dont les expérimentations s'incorporent parfaitement dans un environnement naturel très dense :

- l'arboriculture fruitière qui couvre environ 27 ha
- les grandes cultures occupant le reste des surfaces cultivables.

Dans son ensemble, l'objectif du domaine est de promouvoir une production de qualité par l'application raisonnée de méthodes nouvelles ou mieux adaptées aux conditions de notre époque.

Tout récemment, le domaine de Gotheron, rattaché administrativement au Centre de Recherches Agronomiques d'Avignon, est devenu une unité régionale du Service de Recherches Intégrées sur les Productions Végétales et la Protection des Plantes (S.R.I.V)

Ce service a pour mission d'entreprendre et de développer des recherches pluridisciplinaires sur les productions végétales. Il constitue une charnière entre la recherche fondamentale et le développement, dans la perspective d'une production de qualité.

Une telle production doit être la résultante d'une intégration harmonieuse et d'une meilleure maîtrise de facteurs agro-techniques, phytotechniques et phytosanitaires, qui régissent les dispositifs expérimentaux.

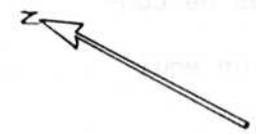
C'est dans cette optique que sont développées les recherches sur le domaine de Gotheron.

Si une grande partie du domaine est couverte par des céréales, c'est seulement pour homogénéiser le sol et assurer une rotation des cultures.

Néanmoins une expérimentation est conduite :

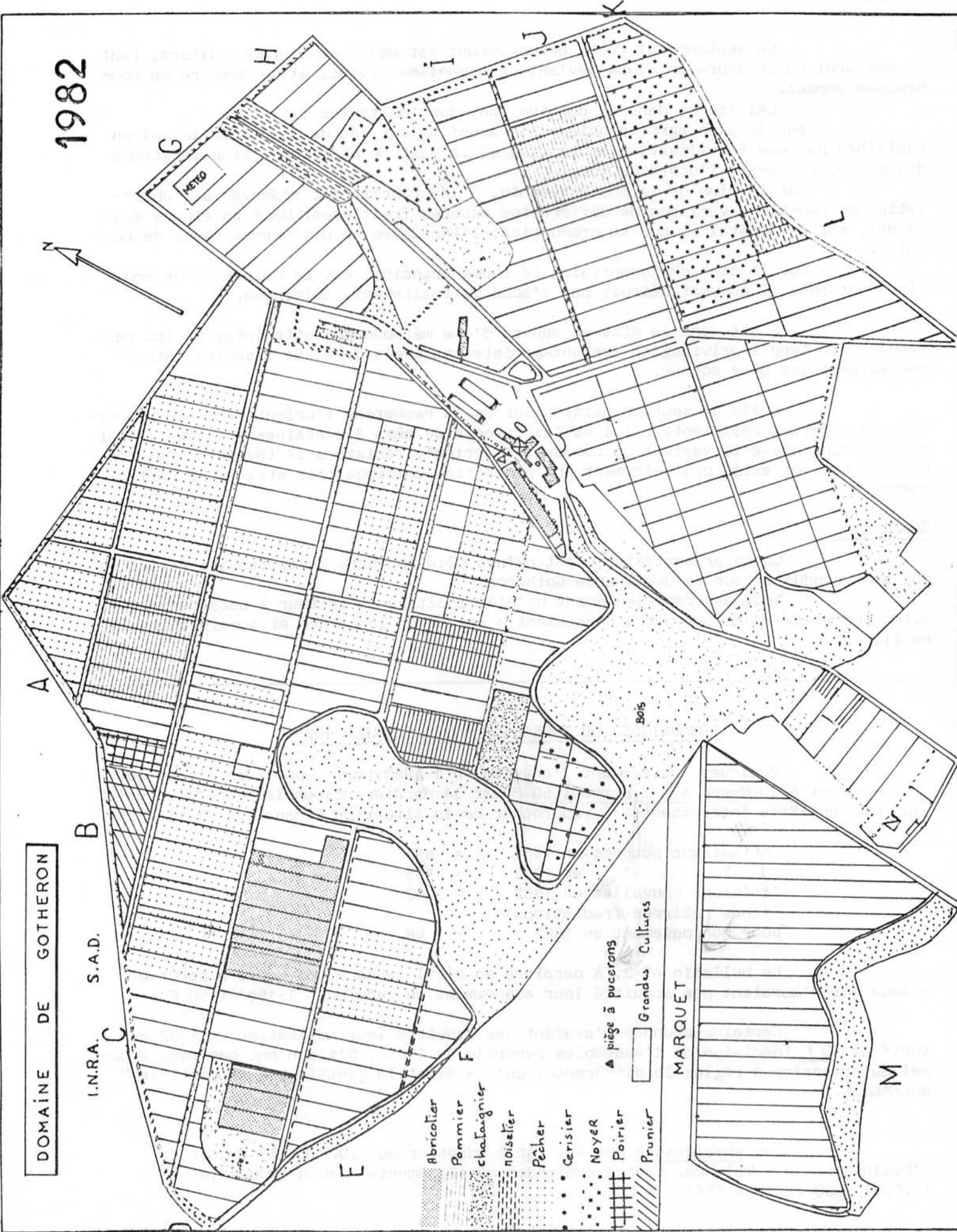
- sur l'étude de systèmes fourragers
- sur l'adaptation au climat de plantes protéagineuses (pois - lupin) ou oléoprotéagineuses (lin - soja).
- et sur la résistance au piétinement de certaines variétés de gazon.

1982



DOMAINE DE GOTHERON

I.N.R.A. S.A.D.



- Abricotier
- Pommier
- châtaignier
- noisetier
- Pêcher
- Cerisier
- Noyer
- Poirier
- Prunier
- ▲ piège à pucerons
- Grandes Cultures

MARQUET

M

Le secteur qui reste prépondérant est celui de l'arboriculture, tant il est vrai qu'un arbre en place devient un organisme vivant, et le demeure de nombreuses années.

Les études dans ce domaine sont donc multiples :

- sur le plan agro-technique, le souci majeur est de maintenir le sol en équilibre par une fertilisation appropriée où la matière organique, trop longtemps délaissée, revient à l'ordre du jour.

- sur le plan de la phyto-technie, la priorité est réservée à l'observation de nouvelles variétés de différentes espèces fruitières. Mais on étudie également, sur le végétal et sur sa production, l'incidence de différents modes de conduite.

- sur le plan phytosanitaire, le thème principal est de maintenir un équilibre naturel, si souvent détruit par l'abus de traitements chimiques.

C'est donc la mise en oeuvre d'une méthode de lutte intégrée (ou raisonnée) qui tend à privilégier les antagonistes naturels dont les insectes entomophages sont les plus connus.

Enfin un secteur particulier de la recherche s'oriente vers la production de végétaux résistants à tel ou tel insecte ou même à certaines maladies. C'est ainsi qu'une nouvelle variété de pommes : "Florina", résiste à la tavelure, maladie bien connue qui exige ordinairement une protection chimique très stricte et contraignante.

Conclusion :

Cette présentation n'est qu'une pâle approche de toutes les activités qui sont conduites sur le domaine de Gotheron.

Nous espérons seulement qu'elle incitera le lecteur à nous rendre visite pour mieux apprécier notre engagement à respecter la nature et à maintenir son équilibre.

COMMUNIQUE DU TRESORIER AU 21 FEVRIER 1983

Quelques jours avant l'envoi du n°1-1983, qui rappellera à tous que l'abonnement à la Revue a été porté à 50 F par la dernière Assemblée générale, voici quelques chiffres intéressants, à rapprocher de la situation financière au 15.11.82.

Cotisations perçues en 1981	=	561
" " en 1982	=	565
Adhésions nouvelles en 1982	=	52
Fiches retirées (radiations) pour non paiement en 1982	=	66

Le bulletin n° 2, à paraître en avril ne sera pas servi à parution à ceux qui n'auraient pas acquitté leur abonnement au reçu du n°1-1983 (=50 F)

Certains abonnés n'avaient pas acquitté leur cotisation de 1982 au tarif de 40 F (décision de l'assemblée générale de 1981). S'ils n'ont pas reçu d'appel du trésorier à régler la différence, qu'ils aient la gentillesse de rectifier eux-mêmes.

Les enseignants ont intérêt à adresser au C.D.P.P, 36 avenue de l'Ecole Normale à Valence, toutes commandes et règlements - avec chèque joint (C.C.P) AUED Valence 574420 T Lyon.

Tous les autres abonnés et lecteurs versent leur cotisation et règlements par chèque bancaire ou postal à Mr Lombard Le Véronèse 322, avenue V.Hugo

26000 VALENCE

SUR UN ARTICLE DE LA "REVUE D'ETUDES VAUCLUSIENNES"

de R.Grosso - Juillet-décembre 1982:

LE BASSIN DU RHONE - Anfos Martin.

Mr LAFFONT, directeur de l'Ecole Normale, vice-président de l'AUED, a retrouvé dans la réserve de la bibliothèque de l'école, 33 bulletins de petit format, série incomplète de la revue parue dans la Drôme de 1909 à 1914 : "Le Bassin du Rhône", dont le directeur, fut un inspecteur primaire de Montélimar, Anfos MARTIN (1868-1948)

Ce personnage pittoresque, félibre passionné, admirateur de F.Mistral, animateur de chorales et associations scolaires, qui crut en la fonction morale et sociale de l'Ecole populaire et laïque de la République, fondée par J.Ferry et ses collaborateurs, a laissé jusqu'à nos jours quelques souvenirs parmi les enseignants retraités du Sud de la Drôme. Après avoir été normalien à Avignon, puis instituteur dans deux villages du Vaucluse, il fut surveillant, puis professeur d'Ecole primaire supérieure, puis inspecteur primaire dans l'Ouest, et revint dans son cher Midi, à Montélimar, où il fut inspecteur primaire de 1907 à 1929. Et il prit sa retraite dans son village natal, en Vaucluse.

Il a intéressé René GROSSO, maître assistant de géographie à la Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Avignon, directeur de publication de la revue universitaire : "Etudes Vauclusiennes" que votre secrétaire échange avec Etudes Drômoises, avec l'autorisation d'emprunter réciproquement des extraits.

Ayant lu attentivement les pages consacrées à A.MARTIN, Le Bassin du Rhône, j'ai dépouillé les 33 bulletins de cette ancienne revue scolaire : petit format, papier jauni, de 25 à 35 pages, illustrée de quelques bonnes photos, qui paraissait 10 fois par an, et coûtait 3,5F (par an).

A ceux qu'intéresserait A.MARTIN, je recommande la lecture de ce n° XXVIII des "Etudes Vauclusiennes" (1)

Ici, on retiendra le "promoteur", selon R.Grosso des études d'Histoire et géographie locales à l'école primaire, dans les écoles primaires supérieures et les écoles normales. Depuis quelques années les instructions officielles les recommandaient. Elles sont encore matière à discussion parmi les enseignants primaires et secondaires.

Nos "Etudes Drômoises", nées en 1960, ont-elles un lien de parenté avec "le Bassin du Rhône" qui avait cessé de paraître en 1914 ? "Promoteur" paraît un terme quelque peu excessif. Mais, comme Anfos Martin, nous croyons à la nécessité de connaître notre région pour comprendre mieux l'histoire et la géographie générales. Mais "le Bassin du Rhône" ne paraît plus, sauf quelques articles, adapté à nos classes.

Anfos Martin voyait grand. La carte dressée par R.Grosso (p.21) des lieux plus ou moins étudiés, se situent dans 16 départements du Sud-Est et Midi languedocien ! Ils sont très serrés autour de Montélimar et en Tricastin, et au nord et au sud d'Avignon, et rares dans les Alpes et le nord du couloir rhodanien. Nous avons fait sagement, en 1960 en bornant nos ambitions au département de la Drôme et ses bordures... (voir les statuts de l'AUED).

(1) Ecrire à Mr Grosso, directeur de publication des Etudes Vauclusiennes rue Violette 84000 Avignon. Le prix de ce numéro était de 15F.

Il fallait en effet, trouver des collaborateurs valables pour les 10 numéros annuels ! Notre expérience nous a appris qu'il est difficile de demander aux rédacteurs des Etudes Drômoises, spécialistes ou non, la matière de 3 numéros par an, soit plus de cent pages de textes.

A. Martin, avait reçu, au début de son entreprise ambitieuse, les encouragements sincères de personnages de premier plan : le président Emile Loubet, le sénateur drômois Maurice Faure, de l'inspecteur général Edouard Petit, de professeurs d'Université de Lyon et de Grenoble, dont Raoul Blanchard (1), maître en géographie des Alpes. Il fit appel aussi - (nous faisons de même pour les Etudes drômoises) aux professeurs de l'enseignement secondaire, aux instituteurs. Voici ses paroles (lettre aux directeurs des écoles normales) :

"Je profite de la circonstance pour vous demander, et pour demander en même temps à vos professeurs et vos élèves, de vouloir bien collaborer à nos revues". Et il justifie ainsi son "plan" (mars 1914) :

"Du professeur de la faculté à l'élève maître, il faut que tous les membres de l'enseignement s'occupent d'histoire et géographie locales, non parce qu'une circulaire ministérielle le recommande, mais parce qu'il est nécessaire de donner à ces enseignements, comme aux autres, une base de choses concrètes".

Là, nous sommes tout à fait d'accord avec Anfos Martin; mais non avec la suite de la même lettre "...parce que seules l'histoire et la géographie locales peuvent faire comprendre et même retenir l'histoire et la géographie générales..." Non, elles ne sont pas seules à tenir ce rôle difficile. Poursuivons : "parce qu'il est d'une grande utilité, enfin, tant au point de vue moral qu'au point de vue pratique, que nos élèves connaissent et aiment la région dont ils sont originaires et à laquelle ils sont adaptés". Non, nous ne mêlons pas explicitement la morale sociologique à ce double enseignement. Nous voyons bien "l'exode des habitants des campagnes vers les villes, la diminution alarmante de la natalité et la hâte mise par la génération actuelle (je rappelle qu'il s'agissait de celle d'avant 1914) à jouir de l'existence, de l'élévation rapide du prix de la vie, des progrès effrayants de la criminalité" (que dirait de nos jours Anfos Martin ?...) Mais nous n'attendons pas que nos récits, nos descriptions, nos analyses soient responsables de faits socio-économiques, et que nous ayons le devoir "de travailler au développement des vertus qui ont fait... la race forte des paysans de France : l'endurance, l'épargne, l'amour de la terre, le désir d'avoir de nombreux enfants, le contentement de peu. Or, il n'y a pas de matières d'enseignement plus propres à développer ces vertus que l'histoire et la géographie locales, dont le meilleur résultat doit être d'enraciner nos élèves dans leur petite patrie, de renforcer les liens qui les rattachent à leurs ancêtres..."

Les décennies écoulées depuis 1920 ont démenti presque toutes ces vues ambitieuses et peut être contraires à une certaine morale sociale. Cette prose éloquente ne nous touche plus. A la fin du 19^e et au début du 20^e siècle des orateurs respectés partageaient ces vues. L'école du peuple devait nourrir le patriotisme inséparable de la foi laïque.

Dans cet environnement social et moral, les enseignants de nos écoles publiques firent bon accueil à la revue "Le Bassin du Rhône", qui eut rapidement quelques centaines d'adhérents - autant que plusieurs revues savantes.

C'était sûrement une bonne idée de faire appel à des collaborateurs "indépendamment de leur compétence professionnelle et de leur prestige intellectuel". L'équipe de notre revue "Etudes Drômoises" essaye de faire de même. Tel professeur de collège, telle institutrice rurale, tel artisan passionné de l'histoire de son village nous ont donné de bons articles, sans prétendre à un style savant. Aussi notre revue atteint un public plus large que celui des enseignants. Et le nombre de nos lecteurs croît. Nous n'osions pas l'espérer en 1960.

Peut-être le temps a-t-il manqué à la revue "Le Bassin du Rhône" pour parvenir à des résultats équivalents, et sans doute aussi l'esprit de rigueur scientifique. Les résumés très scolaires d'histoire régionale y tenaient trop de place. Les paysages géographiques étaient parfois "embellis" par un style "littéraire" qui nous ferait maintenant sourire.

Enfin, nous essayons d'aller plus loin que le Bassin du Rhône dans l'étude des "milieux", dont Vidal de La Blache, un esprit de haute qualité, disait déjà que "sa vertu essentielle doit inculquer aux écoliers l'idée de l'enchaînement des faits".

Anfos Martin était un amateur de fouilles archéologiques, et J.H Fabre, son voisin et ami, pendant qu'il occupait son premier poste en Vaucluse, l'avait initié à l'observation des insectes. Le "Bassin du Rhône" devait publier, beaucoup plus tard, une étude sur les chaux et ciments de l'Homme d'Armes, la pierre de taille de Saint Restitut. C'étaient des cas rares d'incursion hors de l'histoire et de la géographie. Les sciences de la terre, et celles de l'homme étaient loin d'être spécialisées comme elles le sont maintenant. Et les liaisons manquaient à tous les niveaux. Les recherches scientifiques et leur vulgarisation ont beaucoup changé, on le sait.

A l'A.U.E.D, nous avons eu la chance, dès 1962, de voir répondre à notre appel des lecteurs et des collaborateurs naturalistes. Nous ne saurions plus nous passer de la géologie pour décrire les paysages. Et la géographie exige beaucoup de spécialistes comme l'histoire elle-même : nous essayons d'obtenir l'aide des "aménageurs d'espace", et des diverses familles de préhistoriens et d'historiens. Avouons que ce n'est pas toujours facile. Bien plus qu'Anfos Martin, nous avons besoin d'illustrations à valeur documentaire.

Anfos Martin a certainement ouvert des curiosités, tracé des sillons. A l'A.U.E.D, nous avons repris l'outil et diversifié le travail, et nous espérons contribuer à l'éducation des esprits (sans croire pour autant, comme il l'avait cru, au rôle social d'un enseignement élémentaire de l'histoire et de la géographie).

Pour lui rendre ce qui lui revient, il faut ajouter à ces pages centrées sur le "Bassin du Rhône", quelques lignes sur un petit recueil tardif, "Vieux écrits" sur l'arrondissement de Montélimar, qu'il publia en 1928 dans le journal de Montélimar. Il allait partir en retraite, et avait pu, après la Grande Guerre, entendre encore beaucoup d'instituteurs et d'élèves, enrichir ses connaissances historiques, mesurer d'autres nécessités pédagogiques. Les textes bien choisis sont empruntés à des historiens locaux sérieux, des textes administratifs, des archives privées. Le même fait est présenté parfois sous des jours différents. Ce petit recueil resterait à sa place dans les bibliothèques d'enseignants. Il semble prouver qu'Anfos Martin avait de mieux en mieux senti la nécessité de la critique des sources dans notre enseignement scolaire de l'histoire.

A. Bernard.

- (1) Raoul Blanchard, en accord avec Daniel Faucher, alors professeur à l'Ecole Normale de Valence, fit en 1912 une leçon de géographie aux élèves de l'école annexe : "Valence" (site, activités) pour démontrer la possibilité de faire participer les enfants à l'étude de leur milieu urbain.
n° 8 mai 1912 "Le Bassin du Rhône".

L'EXPOSITION : "DES BURGONDES A BAYARD" PRESENTEE A DES ELEVES
D'ECOLE PRIMAIRE ET COLLEGE

Le Musée de Valence, jusqu'au 30 janvier, a reçu de nombreuses visites scolaires, commentées par des animateurs - les groupes étant accompagnés par un professeur de leur école. Il avait été recommandée aux maîtres de préparer la visite.

Les comptes-rendus qui suivent intéresseront sans doute nos lecteurs enseignants, peut être aussi des parents d'élèves, et des lecteurs jugeant que l'histoire fondée sur l'archéologie, surtout celle des "siècles obscurs" est trop difficile pour des enfants de 9 à 15 ans.

Le Président et le Bureau de l'AUED se félicitent que cette exposition ait été montrée à des enfants : c'était une expérience à faire. Toutefois, ils pensent que la richesse des collections, et la nature des objets présentés limiteraient le profit que pourraient en tirer de jeunes visiteurs.

A - Les enfants d'un Cours élémentaire 2, et d'un Cours moyen 1 de l'école d'application Léo Lagrange n'avaient en mémoire, au mieux, que quelques images souvenirs issues d'albums ou de récits. Voici, d'après Melle Collomb, maîtresse du CE2, ce qui a été fait et retenu.

Elle avait d'abord visité seule l'exposition et consulté quelques ouvrages. Puis, dans sa classe, elle a expliqué les mots musée et exposition. Quelques repères ont été portés sur une bande chronologique.

Les plus jeunes (CE2), par groupes, ont été placés devant quelques objets et maquettes. Les élèves de CM1, ont pu suivre dans l'ordre l'ensemble, lier les époques, la maîtresse complétant au besoin les questions et explications de l'animateur.

Quels ont été les objets les plus intéressants pour les enfants des deux niveaux ?

- les maquettes des villages sub-lacustres les ont étonnés et remplis d'admiration : "comment les constructeurs de maquettes savaient-ils qu'ils figuraient de vraies maisons ? de vrais paysages ?"

- les objets de la vie quotidienne, ou servant à se défendre = ustensiles de ménage, outils, instruments de pêche, bijoux, armes (quand ces objets étaient entiers ou reconstitués) et les maisons.

- l'ingénieuse roue à palettes mobiles nommant les denrées et articles divers vendus à la foire de Romans en 1240 - ou absents de la foire, donc ne faisant pas l'objet de consommation et d'échanges dans notre région.

Les travaux en classe qui ont suivi la visite :

- au CM1, des maquettes (avec le matériel fourni par les responsables de l'exposition) : Tour de Crest, abbaye de Valcroissant.

- au CE2, Melle Collomb a fait faire des comptes-rendus des observations les plus intéressantes, des dessins libres. Elle a fait reconnaître, désigner, dater des objets reproduits sur fiches photocopiées.

Le repérage a été fait sur la frise chronologique. On a utilisé les "Documents et civilisations" - niveau I. Hachette : recherche et lectures documentaires.

Certains enfants ont établi un parallèle entre les misères vécues au 14^e et 15^e siècles et celles de certaines populations de notre monde actuel.

Réflexions de Melle Collomb, sur la portée de cette visite sur les élèves de CE2 :

1) Le profit est limité par la pauvreté de leurs connaissances sur le Moyen-âge - et aussi sur les régions concernées, même proches de Valence. La notion de passé est très lente à acquérir:

Les objets présentés ont été découverts au cours de 10 années de fouilles. D'autres connaissances ne devront-elles pas en modifier l'interprétation ?

2) Le profit est cependant positif = les enfants ont vu des objets authentiques, et non seulement des images (en particulier ceux de la vie quotidienne) ils ont commencé à sentir la valeur de l'archéologie dans la recherche du passé.

Ils ont pu parler en famille de ces découvertes, un domaine jusqu'ici presque ignoré du grand public.

B - Le collège de Portes-les-Valence

Mme Cros rend compte ici des visites de 4 classes de 5° dont 2 de niveau moyen et 2 de niveau faible, avec des élèves très instables, et de 3 classes de 6°.

1°) Avant la visite. Les élèves de 5° ne savent rien sur les débuts du Moyen-Age (qu'on n'étudie pas toujours en fin de 6°). Et les élèves de 6° ne savent rien. L'exposition allait être l'introduction et l'illustration des cours à venir. Il est très regrettable qu'une deuxième visite ait été matériellement impossible après le cours en classe.

Le professeur a préparé une ligne chronologique simple sur laquelle ont été portés les faits marquants : l'arrivée des invasions; la colonisation des pays gallo-romains par ces envahisseurs; les débuts de la féodalité : la religion et l'art religieux, le renouveau commercial et urbain; les périodes difficiles : la Guerre de cent ans, les famines, les épidémies; les inventions.

Plan de l'exposition : quelle période correspond à chaque salle; on ne verra que des objets découverts dans notre région, au sens large.

Les élèves devront prendre des notes sur place.

Le professeur regrette de n'avoir pu accompagner les 7 classes, aider à orienter les curiosités et rappeler plus tard les objets intéressants. Les visites ont été bien commentées.

2°) La visite

Les enfants ont été enchantés; le temps leur a paru trop court, en particulier pour mieux voir ce qui concernait :

- la vie quotidienne aux 11° et 12° siècles
- les calamités publiques
- les inventions

Le professeur admet que 2 heures auraient été nécessaires avant les travaux d'application en atelier. Mais l'attention n'aurait-elle pas faibli ?

3°) Qu'ont-ils retenu ?

Résultats décevants dans une classe de 5è faible : un contrôle fait le même jour fait apparaître que les 2/3 des copies ne valent pas la moyenne; les notes s'échelonnent entre 3 et 17.

Meilleurs résultats dans une autre classe de 5è qui a rédigé un devoir de français.

Une enquête a eu lieu quelque temps après dans toutes les classes :

- 1) êtes-vous retourné à l'exposition ?
- 4 seulement y sont retournés avec leurs parents.

- 2) qu'est-ce qui vous a le plus intéressé ? le plus choqué ? le plus frappé ?

Réponses :

a) ils ont été frappés par l'importance des églises, des monastères, basiliques funéraires, l'incinération et l'inhumation - les danses macabres - les reliquaires (ils n'en avaient jamais vus).

La maquette du baptistère a rappelé aux élèves qui avaient participé à un voyage scolaire à Vaison, le système romain de l'hypocauste.

Mais ils n'ont pas été sensibles à l'importance sociale de l'Eglise.

b) intérêt pour les objets usuels - de cuisine surtout pour les filles - des armes pour les garçons.

c) étonnement devant les très beaux sceaux des villes - jusque là inconnus d'eux - Mais la Charte de franchise de Ville franche ne les a pas arrêtés.

d) autre étonnement : l'importance et la nature des échanges = les monnaies - la carte du carrefour de Montmélian, les denrées inscrites sur les palettes de la roue mobile, en vente à la foire de Romans en 1240 - (On pourrait construire un système équivalent dans une classe).

e) Les images de la vie rurale = belles images des travaux des champs - curieux terrier de Saint Paul les Romans, avec ses dessins en marge : "Il est dommage qu'on ne puisse le lire"!

f) Comme les élèves des classes plus jeunes, ils ont été surtout frappés par les maquettes : la très belle maquette du hameau entre le lac de Paladru et la forêt = maigres champs, curieuses pirogues, noix et noisettes - très nombreux objets usuels.

- les maquettes des mottes féodales coiffées parfois d'un château (Le château fort a été très bien construit et reproduit en classe au cours de ce 2^e trimestre).

g) Les meilleurs élèves ont compris la superposition des basiliques dégagées sur le même site de fouilles - et la permanence de la structure de la maison rurale = maison mérovingienne et maison actuelle de l'Ile Crémieu.

h) Tous les élèves ont aimé les travaux d'atelier = assemblages de pièces de maquettes qui ont suivi la visite.

Conclusion : une exposition excellente. Et les enseignants ont apprécié les commentaires des animateurs.

Un regret : que Valence n'ait pas eu, comme Lyon, un mini-guide rédigé pour les jeunes visiteurs par le C.R.D.P, et dont l'emploi aurait augmenté le profit de la visite.

C - Notes de Melle Marion = visites par les classes de 4^e et 3^e du collège de Portes.

Pour l'ensemble des élèves, l'exposition a été l'occasion de découvrir l'existence des Burgondes. Ils ont été étonnés de voir que ces Barbares n'étaient pas des "sauvages", qu'ils pouvaient admirer ce que faisaient les Gallo-Romains et ne pas tout détruire.

Ils ont aussi découvert les mottes castrales, et ils ont été étonnés des dimensions modestes des premiers châteaux-forts.

Ils ont été attirés surtout par les deux premières salles et la description de la vie rurale. La vie paysanne leur paraît rude, les paysans d'une époque vraiment très différente de la nôtre (la maquette de Charavines leur a donné l'idée d'une vie très primitive); mais en même temps ils ont été frappés par l'ingéniosité des outils et des objets. Ils ont été séduits par les maquettes de maisons, qui leur ont paru vastes, faites pour la vie d'un groupe plus large que la famille actuelle.

L'un d'eux dit : "On n'a pas chacun sa chambre" : idée d'une vie très collective ?

Ils ont remarqué la grande place occupée par les bâtiments religieux dans les villes, comparé à l'entassement des maisons populaires.

Ils ont été frappés par la place accordée à la mort : les nécropoles, les danses macabres. Certains "n'en revenaient pas" de voir un reliquaire.

Les documents les plus séduisants ont été pour eux les maquettes, et le vitrail : pour beaucoup c'est la pièce qui leur a paru la plus belle.

Un élève (4è), écrit : "J'ai retenu qu'au fil des temps les moeurs et les coutumes changent beaucoup". C'est le seul qui ait évoqué cette idée d'évolution. Pourtant l'un des intérêts de l'exposition me semblait être de leur donner cette idée qu'en 1000 ans les activités, la société avaient changé.

Certains ont trouvé très intéressantes les maquettes montrant des constructions successives d'églises sur le même emplacement: fait qui les a étonnés, et ils ont été en même temps remplis d'admiration pour les archéologues.

J.Marion

Professeur au collège de Portes-les-Valence.

Il est vivement recommandé à nos lecteurs, qui se seront intéressés à l'exposition "Mille ans de Moyen-Age" de se procurer le n°64 - juin 1982 des Dossiers - Histoire et archéologie, consacré au village néolithique proche de Charavines, redécouvert et longuement étudié par Aimé Bocquet et ses collaborateurs du Centre de Documentation de la Préhistoire Alpine. Il s'agit bien de la vie il y a 5000 ans. Ce site dit "des Baigneurs", tout proche de celui de Colletières, présenté par l'exposition "Mille ans de Moyen-Age", se rapporte donc à une époque très différente. Ce dossier, remarquablement documenté, est très bien rédigé et illustré, et destiné à un public très large.

=====

LES VINGT QUATRE MOTTES DU NORD DE LA DROME

Avec l'autorisation et l'approbation de l'auteur Ch.Mazard, du Centre d'archéologie historique des musées de Grenoble et de l'Isère, nous reproduisons la carte et quelques extraits du texte qui l'accompagne, pages 132-133 du catalogue de l'exposition "Des Burgondes à Bayard" visitée à Valence par un nombreux public au cours de cet hiver 1982-83.

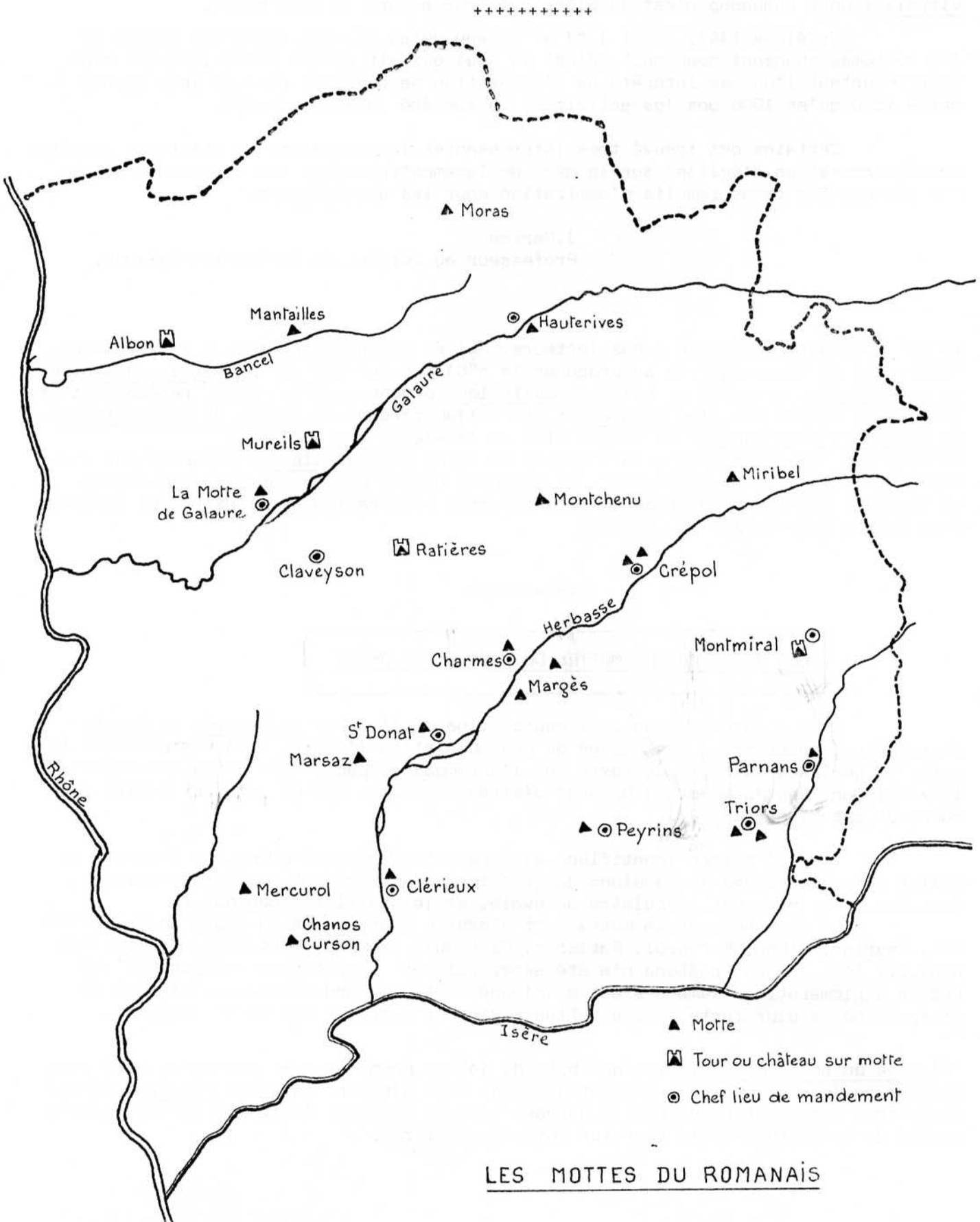
"Les 24 mottes identifiées avec certitude ont été aménagées à partir du relief naturel, buttes et mamelons de grès tendre surplombant de petites vallées fertiles... Le plan est circulaire ou ovale, et le profil tronconique...

Le plus souvent la motte sert d'assise à un donjon ou à une tour (Montmiral, Peyrins, Albon, Mercuroi, Ratières, Clérieux, Champos, Montchenu, Margès, Par-nans...) (1)... Aucun château n'a été assez puissant pour donner naissance à une grosse agglomération (Romans s'est développée autour d'une abbaye)... La période d'expansion la plus forte de ces châteaux dans le Romanais est le 11è siècle...

(1) Note de notre Revue : Voilà des buts de jolies promenades au printemps ou à l'automne : repérer ces mottes, souvent boisées. Nous ajoutons celle de Mureils d'accès aisé, très caractéristique sur le versant nord du village. Jolie vue sur la moyenne vallée de la Galaure et la tour sur motte de Ratières.

Une nouvelle circonscription administrative, le mandamentum va se superposer aux anciennes circonscriptions carolingiennes pour les remplacer progressivement."

Hypothèse de Ch. Mazard : "Ces châteaux à motte, nés anarchiquement, élevés par des personnages puissants localement ont été repris et contrôlés par la puissance publique, surtout à partir du 12^e siècle : l'Eglise et les comtes d'Albon".



REFLEXIONS SUR DEUX MANUELS SCOLAIRES D'AVANT 1900
--

A - "Le SAVOIR-FAIRE et le SAVOIR-VIVRE"

Guide pratique de la vie usuelle à l'usage des jeunes filles

par Clarisse JURANVILLE

11^e Edition

Librairie Larousse

+++++

Ce manuel dont la présente édition est postérieure à 1892 (date la plus récente citée page 250) était en usage dans les écoles primaires de la Drôme vers 1898. (l'exemplaire en notre possession provient de Grignan).

Le but de l'auteur était "d'initier les lectrices au SAVOIR-FAIRE, c'est à dire à toutes les questions concernant l'économie domestique, cette science par excellence des femmes, et au SAVOIR-VIVRE, c'est à dire aux qualités qui font le bonheur dans le ménage et le charme des relations sociales". (préface de l'auteur).

Ce que l'auteur nomme "économie domestique" est essentiellement une collection de recettes et de notions sommaires concernant les aliments (5 chapitres) la cuisine (10 chapitres) le ménage (10) les travaux d'aiguille (4) et l'hygiène (27). L'auteur se propose de donner à des filles qui vont quitter l'école le plus grand nombre possible de notions pratiques utiles dans leur vie de "femmes de ménage" (comme on disait alors).

Ce souci d'armer les jeunes pour la vie était une constante des buts de l'enseignement primaire en un temps où l'élève de 12 ou 13 ans n'aurait désormais plus guère d'autres moyens de développer ses connaissances.

Le SAVOIR-VIVRE, dans son expression la plus formelle, c'est d'abord le respect des usages, la pratique de la politesse qui implique la connaissance détaillée des convenances sociales. Une place importante est donc faite aux règles de ce "code" des bons usages.

Mais, au delà du respect des convenances, le savoir-vivre c'est aussi, et plus profondément, la manifestation visible dans les rapports sociaux et familiaux, d'une éducation morale. Les chapitres consacrés à la morale sont évidemment les plus caractéristiques des mentalités de l'époque et en particulier de l'opinion de l'auteur en ce qui concerne le MODELE qu'elle propose aux jeunes élèves.

C'est cet aspect de l'éducation féminine, telle qu'on la concevait il y a cent ans, que nous allons essayer d'analyser sommairement.

ANALYSE DU CONTENU

I - L'Éducation des filles :

Un portrait idéalisé de la jeune fille donne le ton de l'ouvrage.

Mais on lui demande beaucoup : sa vertu principale - indispensable pour le rôle qui l'attend - est l'esprit de sacrifice.

Toute l'éducation vise à former son caractère, à orienter ses intérêts, à influencer ses jugements, à développer ses connaissances en vue des tâches de l'EPOUSE et de la MERE.

Une instruction aussi étendue que possible est souhaitable, mais c'est une instruction utilitaire, dont le niveau doit être en rapport avec la condition sociale de l'intéressée et dont il ne doit jamais être fait étalage car la jeune fille puis la femme se doivent d'être effacées.

Dans cette optique, il ne saurait être question d'une instruction technique tournée vers une quelconque formation professionnelle.

Les maîtres-à-penser de ce système éducatif se nomment : Montaigne, Fénelon, Monseigneur Dupanloup, Mme de Maintenon, Mme Campan (1ère directrice de la Maison de la Légion d'Honneur) Victor Hugo est également cité plusieurs fois, mais pas n'importe quel Hugo : le poète de l'art d'être grand père et surtout le Victor Hugo croyant.

L'esprit religieux imprègne cette éducation (même en 1898 les manuels en usage dans les écoles communales n'étaient pas laïcisés)

Le sentiment religieux, s'exprimant dans la prière, est une source de consolation.

La mère, l'épouse angoissées feront aussi appel à la prière propitiatoire.

CITATIONS - REFERENCES

"C'est la fleur qui embellit le parterre, c'est le rayon de soleil... c'est l'oiseau qui par son doux gazouillement charme les oreilles et réjouit le coeur... c'est l'ange du foyer".

"Son rôle au milieu des siens est tout de paix, de douceur, d'abnégation".

"Elle doit être toujours prête à se sacrifier pour faire plaisir aux autres"...

"C'est au nom de la famille, de la maternité, du mariage, du ménage qu'il faut réclamer pour les filles une forte et sérieuse éducation".

"Nous dirons donc aux jeunes filles : étudiez, cultivez-vous sans cesse... mais à la condition "que jamais vos devoirs de fille, d'épouse et de mère n'aient à souffrir de vos études".

Un chapitre consacré à la visite d'une des six écoles professionnelles et ménagères de la ville de Paris ne s'attache à décrire que la formation culinaire des élèves.

"Ma fille ! va prier. Va prier pour ton père !

-Lorsque pour moi vers Dieu ta voix s'est envolée,

-Je suis comme l'esclave assis dans la vallée
- Qui dépose sa charge aux bornes du chemin"

"Il a raison le grand poète, la prière utile à tous, sied si bien à l'âme pure et innocente de la jeune fille".

Dans de nombreux chapitres on relève le nom de Dieu, on rappelle la nécessité de prier.

"Une femme pieuse qui épanche son coeur dans la prière, qui ne se plaint qu'à Dieu des peines de la vie, ne travaille-t-elle à son propre bonheur".

"Que peut une jeune fille pour conjurer les malheurs qui la menacent ? Humainement rien... mais prier avec inquiétude et espoir".

Il est assez étonnant de constater la faible place accordée au patriotisme dans cette éducation : deux courts paragraphes.

C'est peut-être que le patriotisme est considéré comme une vertu masculine.

"L'espérance, orphelins d'Alsace et de Lorraine... je sais que dans vos géographies on vous montre sur la carte de France une tache de deuil"...

François Coppée.

(la jeune fille)... "chante les couplets patriotiques qui sont les délices du père ou du frère aîné".

XXXXXXXXXX

L'IMAGE IDEALE DE LA FEMME

C'est l'épouse soumise au chef de famille, la mère, la "femme de ménage" qui n'aspire à aucune vie personnelle.

Les hommes : il faut d'abord trouver un mari. La jeune fille y parviendra par la perfection de son caractère, la qualité de son "savoir-vivre", l'étendue de son savoir-faire. Les jeunes hommes n'étant pas, hélas ! immédiatement sensibles à ces vertus, leurs mères ont un rôle primordial à jouer.

Ce mari, il faudra l'entourer, le retenir et surtout éviter de le mécontenter. Pour y parvenir l'épouse n'aura jamais trop de soin et de savoir-faire ménager.

Même dans les familles fortunées, la mère doit avoir à cœur d'élever elle-même ses enfants. Elle seule est responsable de leur éducation et de leur santé. De là l'importance accordée, dans le manuel, aux notions d'hygiène: (27 chapitres).

Elle a aussi la responsabilité du patrimoine familial qu'elle parviendra à accroître par une gestion stricte et prudente de son ménage, en faisant le plus de choses possibles elle-même et en se passant de domestiques.

"De la femme de ménage dépendent la prospérité intérieure, la santé des enfants, le bien-être du mari".

"Une dame à qui je (l'auteur) demandai un jour pourquoi elle semblait étudier avec tant de soin le caractère des jeunes filles qui passaient sous nos yeux... répondit : "J'ai un fils à marier bientôt je plante mes jalons et je prépare mon choix".

"Lorsqu'après une journée de travail le père rentre le front soucieux (la jeune fille)... écoute comme sa mère le récit des contrariétés qu'il a éprouvées et toutes les deux le plaignent d'abord, l'encouragent ensuite".

"Les hommes sont difficiles sous ce rapport (leur linge) et ils manifestent de la mauvaise humeur quand leur col de chemise laisse à désirer".

"La loi du travail pèse sur la mère plus que sur toute autre créature : l'âme de ses enfants est le champ qu'elle doit cultiver à la sueur de son front; personne n'a grâce pour la remplacer".

"Si, par des dépenses exagérées vous laissez des vides s'introduire (sic) dans votre bourse... vous aurez des dettes. Oh! alors, malheur à vous !"

Un chapitre est intitulé :

"L'art de se faire deux mille francs de rente".

(il suffit de se passer de domestiques).

LE NIVEAU SOCIAL IDEAL :

LA PETITE BOURGEOISIE

C'est "dans les vies modestes où le travail est la condition nécessaire du bien être de la famille" que la femme peut donner toute la mesure de ses qualités morales et intellectuelles et de ses multiples savoir-faire. Dans son intérieur on découvre "ce luxe délicat où la richesse n'a aucune part". Elle vit entourée de ses enfants qu'elle élève elle-même.

Cependant dans l'espoir d'obtenir la considération des milieux plus favorisés, la femme doit avoir le souci constant du jugement porté sur elle. Son langage, sa toilette (qui doit être le reflet de sa condition sociale) sa connaissance des bons usages feront d'elle une "femme distinguée" qualité qui transcende toutes les vertus qu'on attend d'elle.

Même si un niveau social inférieur n'assure pas à la vie familiale les meilleures conditions, il faut cependant prévoir le cas où le train de vie ne permet pas de se passer de domestiques. Ces domestiques il faut les former.

Nouer avec eux des liens affectifs est une attitude habile et fructueuse.

Mais la prudence commande de garder avec eux des distances.

Des anecdotes "amusantes" situent l'opinion courante des maîtres : les domestiques sont trop souvent exigeants, malhonnêtes, paresseux ou stupides.

A l'inverse, il y a d'heureuses exceptions.

dans ces familles "les fils sont les premiers au collège et dans les écoles; les filles reçoivent ces éducations supérieures qu'on peut donner pour modèle aux jeunes filles du monde".
"Les enfants... savent le bonheur d'être nés dans une condition où les mères n'ont pas assez de fortune pour payer les domestiques".

Treize chapitres constituent un guide des convenances pour les occasions de la vie : le savoir-vivre à table, les repas de cérémonie, les réceptions, les visites, le baptême, le mariage, les funérailles. Trois pages sont nécessaires aux cartes de visites! La durée du "deuil que l'on appelle extérieur" est fixée avec précision pour tous les degrés de parenté. "Deuil de veuve : 2 ans... Deuil de veuf : 1 an... de cousins germains : 6 semaines". Mais "le deuil pour un parent ou une personne dont on hérite se porte 6 mois".

"afin de tirer d'eux ce qu'ils sont susceptibles de nous donner"...

"Le meilleur moyen de former des bons serviteurs est de leur inspirer de l'attachement. Ce résultat obtenu ils iront au-delà de vos désirs".

"N'initiez pas votre servante à vos affaires de famille... afin de ne point être sous sa dépendance".

"ajoutons enfin (aux dépenses), pour les exercices chorégraphiques de l'anse du panier auxquels se livrent, hélas ! bon nombre de cuisinières, 45 francs par mois".

"Trait touchant de cinq pauvres servantes" (qui ont offert de travailler sans gages).

Des informations pratiques situent les véritables rapports entre maîtres et domestiques :

"L'engagement entre un domestique et ses maîtres se fait sans écrit; on le constate généralement par des arrhes ou "Denier à Dieu".
"En cas de contestation sur ce que doit un maître, il est cru sur son affirmation".

Et pour conclure :

"que ceux qui n'ont pas de domestiques sont donc heureux"!

XXXXXXXXXXXXXX

LES CLASSES POPULAIRES

Deux chapitres sont consacrés aux familles "d'honnêtes ouvriers" et de petits employés

"Elle est rude, il faut en convenir, la vie de l'homme et de la femme dans les familles populaires".

L'auteur y trace le portrait de la mère de famille atteignant, dans la pauvreté, la plénitude de sa perfection.

"La belle dame, comme on en voit trop, dont la toilette est la grande affaire... oisive, ennuyée et ennuyeuse n'est pas comparable, malgré ses atours, en fait d'honorabilité et de respectabilité à cette humble femme en robe de laine ou d'indienne.

Elle évoque, par opposition, une riche oisive qui, soulignons-le, n'a rien de commun avec la petite bourgeoise modèle.

"On voulait garder son rang malgré tout, on était fière, on voulait rester une bourgeoise, une "dame".

Enfin quel meilleur exemple offrir aux petites gens que celui de cette mère de 8 enfants, dont l'un entrerait à l'Académie française : François Coppée.

"la maladie permet à une femme bonne et charitable d'entrer dans les familles pauvres et nécessiteuses qui l'entourent; elle lui donne un accès facile...

En quelles occasions la petite bourgeoise va-t-elle rencontrer ces familles pauvres ?
Ainsi aura-t-elle la possibilité d'exercer cette vertu cardinale qu'est la charité.

"Une jeune fille à laquelle on veut donner une éducation qui la rende apte à diriger l'économie domestique d'une exploitation agricole ne doit rien négliger de tout ce qui peut parer son esprit et lui faire acquérir des talents agréables qui lui procureront le même plaisir et lui vaudront les mêmes succès qu'à la ville..."

Le monde rural n'est représenté dans ce manuel, que par un chapitre où l'auteur expédie quelques considérations sur le double travail d'une fermière.
Visiblement, le sujet ne l'intéresse pas : la distance est trop grande avec son "modèle".

XXXXXXXXXXXXXX

En conclusion, nous soulignerons le fait étonnant que dans un manuel utilisé couramment dans l'enseignement primaire puisqu'il était "inscrit sur la liste des livres fournis gratuitement par la ville de Paris à ses écoles communales et porté sur la plupart des listes départementales", et donc destiné essentiellement aux enfants des couches populaires, le "modèle" de la femme française proposé à nos mères ou à nos grand-mères, cet idéal dont il convenait de se rapprocher, était la mère de famille, appartenant à la bourgeoisie catholique, peu fortunée mais aspirant à s'élever dans l'échelle sociale. Mais après tout, en cette fin de XIX^e siècle la classe bourgeoise n'était-elle pas l'incarnation de toutes les vertus ?

A chaque lecteur d'apprécier ce qui subsiste de l'esprit du 19^e siècle dans les mentalités actuelles, malgré les vagues nécessaires et plus ou moins profondes de la lutte émancipatrice menée par les femmes depuis cent ans.

Emile BOISSIER.

B - FRANCINET

LIVRE DE LECTURE COURANTE

Cours moyen et supérieur

Soixante douzième édition

1888

L'auteur, G. BRUNO, est plus connu par une autre de ses oeuvres "Le Tour de France par deux enfants". G. BRUNO était une femme : l'épouse du philosophe Alfred FOUILLEE (1838-1912)

Il s'agit d'un livre de lectures suivies dont le héros, FRANCINET, est un garçon de 9 ans que nous suivons au cours de la première année de sa vie professionnelle. Il travaille comme apprenti dans une manufacture. Après un incident qui l'oppose d'abord à Aimée, la petite fille de son patron, il devient rapidement l'ami de cette fillette. Le récit de leurs relations ne constitue qu'un préambule à l'ouvrage (50 pages) : Francinet ayant par sa clairvoyance et son esprit de décision évité l'incendie de la manufacture, il est admis par son patron à suivre journallement les cours donnés à Aimée et à son frère par un précepteur.

A l'exception de cette introduction (riche elle-même en enseignements moraux) et d'un bref épilogue où l'on voit la mort du patron entraîner la fin de cette situation et la séparation des enfants, l'ouvrage est essentiellement constitué par le compte-rendu des leçons suivies par les trois enfants.

Les connaissances pratiques qui donnent lieu aux plus longs développements ont trait à l'économie politique, au droit et à l'organisation de l'Etat. Les sciences sont traitées plus sommairement. Les notions relatives à l'agriculture sont sacrifiées (12 pages sur 375) alors que les techniques industrielles sont privilégiées.

On est frappé par le caractère encyclopédique du contenu de l'ouvrage, ce qui est une caractéristique commune à beaucoup de livres de lecture de ce temps. Une autre constante réside dans l'importance accordée à la formation morale et civique (l'instruction civique et le droit usuel venaient d'être introduits dans l'enseignement primaire par les programmes de 1882). Non seulement plusieurs chapitres sont des "leçons de morale" en forme, mais tout est occasion à des réflexions philosophiques ou à des récits édifiants.

Cette morale est d'inspiration chrétienne, ce qui est en accord avec les programmes officiels ("Devoirs envers Dieu : l'instituteur apprend aux enfants à ne pas prononcer légèrement le nom de Dieu... Il s'attache à faire comprendre à l'enfant que le premier hommage qu'il doit à la divinité c'est l'obéissance aux lois de Dieu telles que les lui révèle sa conscience"). Par la référence constante à Dieu et aux Evangiles, par l'importance donnée à la prière dans le récit, l'auteur est allé bien au delà de ce qui était demandé : comme il s'agit de la 72^e édition de l'ouvrage on peut penser que, sur ce point, il n'a pas modifié le texte des éditions antérieures aux programmes.

Dans une première partie, nous allons tenter, citations à l'appui, d'analyser les idées forces de l'éducation morale et civique que vise à transmettre Francinet. Ensuite en situant l'ouvrage dans son contexte historique et social nous essayerons de dégager les buts de cet enseignement.

PROLOGUE

Condition sociale de FRANCINET

- Orphelin de père, aîné de 3 enfants, il doit quitter l'école à 9 ans et entrer comme manoeuvre dans une manufacture. Son travail : actionner un moulin à indigo.

Ses conditions de travail

- "La pièce où se trouvait le moulin était une sorte de cave obscure". Sa journée commence à 7h et, dès le premier soir il doit travailler jusqu'à 10h.

Première rencontre avec son patron.

- "Si l'on est content de toi, ton salaire sera augmenté, mais si tu n'es qu'un paresseux, on te renverra".

Tentation de la haine de classe.

- Francinet voit, dans le beau jardin "la petite demoiselle", petite fille du patron, qui joue au soleil avec son chien. "Son esprit mal disposé lui retraça les murmures contre les riches qu'il avait entendu faire bien des fois en flânant dans la rue".
"Je déteste tous les riches, je déteste aussi votre chien parce qu'il est mieux nourri que moi".

Mais les enfants se réconcilient bientôt dans les principes chrétiens de pardon et d'amour.

-Francinet chante : "La chanson du pauvre"
Mon riche frère aux mains oisives
Je suis fils de Dieu comme vous.
Nous sommes d'inégaux convives
Dans le banquet servi pour tous,
Mais l'amour rend les forces vives,
Si tu veux, mon frère, aimons-nous".

Ainsi se trouve évacuée la conscience de classe : Francinet acceptera son sort.

Symbole de cette union, un tableau touchant :

Hommage à l'école égalisatrice

Le problème des inégalités sociales.

Les limites du possible

Egalité dans la souffrance.

De plus, la souffrance est utile. Elle est source de progrès.

Elle suscite la solidarité

et la charité.

La charité privée et la fraternité publique, correctifs des inégalités sociales.

Les enfants prient ensemble "Ils étaient là, tous les deux à genoux l'un près de l'autre sur le sable de la cave, l'un pauvre, vêtu de haillons, l'autre riche, habillée de mousseline et de soie".

- Aimée partage avec Francinet sa tartine de confitures et le soir, la petite main d'Aimée porte des taches bleues : "C'était les mains de Francinet, bleuies par l'indigo qui l'avaient tachée ainsi".

- Francinet, "vêtu d'habits bien propres" suit, avec Aimée et son frère les cours du précepteur qui "ne manquera pas, en bon maître qu'il était, d'établir entre les trois écoliers, l'égalité la plus parfaite... Il ne dispensait ses approbations que suivant le mérite".

Aimée interroge son précepteur :

"Mon grand père a travaillé 60 ans pour gagner la fortune qu'il a". Mais cette réussite est une exception. "Il y a des gens qui après avoir travaillé le même nombre d'années, meurent à la peine, sans avoir pu se reposer... Quel remède y a-t-il à cela"?

La suite de l'ouvrage tente d'apporter une réponse à cette interrogation.

VOIES ET MOYENS DU PROGRES SOCIAL

"Ceux qui se consacrent à l'étude des questions sociales ne doivent pas commencer par rêver l'impossible ni espérer une guérison complète et soudaine de tous les maux, par exemple de la pauvreté".

"Car les pauvres ne sont pas les seuls à souffrir en ce monde : les infirmes, la maladie, la mort ne frappent-elles pas aussi les riches"?

- Comparaison avec le rôle physiologique de la souffrance physique : "elle nous excite à nous défendre et à nous perfectionner nous-mêmes".

- "La souffrance qui vous attriste tant est le bien le plus fort qui puisse unir les hommes, en les obligeant à se secourir les uns les autres".

- Elle développe en nous ce qu'il y a de plus précieux sur la terre et dans le ciel même : la bonté, la charité".

"Quand ton semblable ne peut plus rien exiger de toi au nom de la stricte justice et de la loi, Dieu et ta conscience ne te commandent-ils pas encore la bienfaisance".

"Une oeuvre de charité privée doit être accomplie librement, mais la loi peut nous faire contribuer pour notre part, à secourir les enfants abandonnés".

Les solutions à écarter :
le danger des révolutions

La révolution de 1789 est présentée comme l'accomplissement des projets de TURGOT. Ses bienfaits.

Supériorité de la lutte électorale sur les révolutions.

Supériorité des réformes pacifiques sur les révolutions.

Le danger des grèves.
Le droit de grève et la répression des abus.

LES MOYENS INDIVIDUELS DU

PROGRES SOCIAL :

Un travail acharné poursuivi toute une vie

Le travail intellectuel

"Vous connaissez, mes enfants, la grande et terrible révolution qui fut excitée par des abus divers dont la nation avait à souffrir. Vous savez comment le malheureux Louis XVI mourut sur l'échafaud. Bien des crimes ont été commis pendant cette révolution".

"La défaite (de Turgot) apparente était une véritable victoire car ses idées devaient triompher bien tôt".

-Essentiellement l'abolition des privilèges accordés aux corporations "la liberté de l'industrie grâce laquelle se sont accomplis tant de progrès".

"Francinet dit : puisque les ouvriers et les pauvres choisissent leurs députés comme les riches... et qu'il y a plus de pauvres et de travailleurs qu'il n'y a de riches, pourquoi y a-t-il des gens qui voudraient bouleverser la société par des révolutions sous prétexte de la transformer, puisqu'il est facile de changer les lois en votant bien".

Apologue "l'enfant et le ver à soie" : Comme l'enfant impatient qui avait ouvert le cocon et tué la chrysalide "il y a dans la société des esprits violents qui veulent tout bouleverser du jour au lendemain..... Les idées, mêmes les meilleures... ont besoin de mûrir et de grandir... attendez qu'elles aient des ailes".

Francinet : "Voilà des réflexions bien justes et bien utiles, Monsieur, je m'en souviendrai une fois ouvrier".

"Les grèves (d'ouvriers) et les coalitions (de patrons) sont permises pourvu que l'entente soit libre et pacifique... seront punis d'emprisonnement de 6 jours à 3 ans... les ouvriers ou patrons qui auront usé de violence ou de menaces dans les grèves ou coalitions". (Loi de 1864)

Les fondateurs d'une coopérative de consommation "voulait sortir de la misère par un moyen moins hasardeux que les grèves et leurs luttes toujours renaissantes car, mes enfants, si les grèves ont été parfois utiles, souvent elles ont été désastreuses et ont dégénéré en violences".

Exemple du patron de Francinet "il était colporteur... et commença son métier à neuf ans avec cinquante sous de marchandises... S'il est riche maintenant il ne le doit qu'à lui seul".

"le travail intellectuel remplace peu à peu le travail du corps dans l'industrie".

L'instruction :

les autodidactes :

l'instruction obligatoire

Cependant il est parfois des priorités impératives.

L'instruction est présentée davantage comme un moyen de s'élever moralement et de devenir un bon citoyen que d'accroître sa qualification professionnelle.

L'instruction générale est une garantie contre le chômage.

Le perfectionnement professionnel (et la promotion sociale) ne peuvent être que le fruit d'un effort personnel persévérant.

L'épargne :

source de sécurité

Contribution à la constitution du capital

LES VOIES COLLECTIVES DU PROGRES SOCIAL.

Bienfaits du Capital :

Il a permis les grands travaux de la seconde moitié du XIX^e siècle qui, en plus de leur utilité propre, sont une source de profits.

Le patron, le précepteur. Celui-ci "était un ancien instituteur qui, à force de travail, avait appris par lui-même les langues anciennes et les sciences modernes".

- "La loi qui rend l'instruction obligatoire et gratuite est une loi sage"... "elle donne aux enfants un premier capital..."

Francinet, son patron et un ouvrier : "Quel âge as-tu - Neuf ans, monsieur - Sais-tu lire ? - Pas beaucoup, monsieur - Tu serais mieux à l'école qu'ici - La mère est veuve, dit le père Jacques, elle a trois enfants et avant de leur apprendre à lire il faut les faire vivre - C'est juste". dit le patron.

"Il est à propos que (le pauvre) puisse sans cesse se rappeler ses devoirs en lisant et en relisant les lois morales..."

"...il est soumis aux lois de la société...et s'il viole ces lois il peut être traduit devant les tribunaux... N'est-ce pas une inconséquence effrayante que de ne pas savoir lire ces lois humaines..."

"Dans les crises (de l'industrie)...un ouvrier qui s'est instruit et que ses connaissances générales rendent propre à plus d'un travail, domine la situation".

Quinze pages sont consacrées à la biographie de Georges STEPHENSON et à l'histoire de ses inventions.

"Le travailleur imprévoyant est comme l'aveugle : il ne touche et ne possède que le présent... L'épargne c'est le repos assuré pour la vieillesse et la maladie, c'est la richesse".

"Ouvrier, si tu places ton modeste capital à la caisse d'épargne...tu rends service aux autres, car l'argent que tu prêtes sera employé à quelque entreprise utile".

"La SCIENCE, le TRAVAIL et le CAPITAL sont les trois grandes puissances qui domptent la nature".

Neuf pages sont consacrées au percement de l'isthme de SUEZ. "C'est là un des bienfaits du capital de permettre d'entreprendre et de continuer pendant de longues années des travaux dont on ne pourra tirer profit que dans un avenir lointain". Le patron de Francinet est actionnaire de la Compagnie de Suez "le percement de l'isthme aura été une source de profit pour des travailleurs, pour le pays où s'opérait le travail et pour ceux qui ont prêté leurs capitaux".

Capitaux privés et
capitaux publics

Bienfaits de la liberté
d'entreprise et de la concur-
rence.

Le progrès scientifique et
technique.

La division du travail.

LA PAIX

Cette vision idéalisée de la civilisation industrielle conduit à espérer la paix universelle.

LE PATRIOTISME

En accord avec l'esprit de l'ouvrage (et en opposition avec ce qu'on trouve dans d'autres manuels de l'époque) le patriotisme de Francinet n'est en rien belliqueux et revancharde.

Financement et vicissitudes de l'établissement de la liaison par câble entre la France et l'Amérique. "Devant le caractère hasardeux de l'entreprise, ne valait-il pas mieux laisser à ceux à qui elle plaisait de s'associer librement pour l'exécuter eux-mêmes" (plutôt que d'en laisser la charge aux Etats).

- Quinze pages sont consacrées à l'influence des anciennes corporations qui "rendaient impossibles les progrès de l'industrie...il était défendu, en effet, de s'écarter des procédés anciens".

De nombreux chapitres relatent l'histoire des découvertes et des inventions de Newton, Stephenson, Chappe, Fulton, etc... des grands travaux (Suez - les tunnels - les câbles sous-marins...), des développements de l'industrie.

Les procédés industriels sont opposés au travail artisanal. La division du travail "rend les travaux faciles"... accroît la puissance de travail en concentrant "l'attention de chaque travailleur sur un même objet".

Le précepteur démontre à Francinet que son désir de travaux variés n'est pas raisonnable.

"L'industrie rapproche les hommes et prépare le règne de la paix".

"Les chemins de fer...feront tôt ou tard que les différentes nations d'Europe se connaîtront et s'aimeront".

Texte du premier "cable" entre la France et l'Amérique : "Ce noble monument de la science et de l'industrie...sera dès maintenant un lien d'amitié et de paix entre les deux mondes..."

"Ce qui fait la grandeur d'un pays, c'est son progrès dans la moralité, dans la science, dans les arts et aussi dans l'agriculture, l'industrie et le commerce. Demandons donc toujours au Ciel, pour nous et notre Patrie ces biens véritables.. Nous aurons contribué tout ensemble au bonheur de notre Patrie bien aimée et au bonheur de cette autre grande patrie, non moins chère à nos âmes : l'Humanité".

EPILOGUE

Bon ouvrier, bon citoyen, et s'il le faut, bon soldat, FRANCINET, après une année d'études communes avec les petits enfants de son patron, est rentré dans le rang : l'épilogue nous le montre "plusieurs années plus tard, jeune ouvrier aussi instruit qu'intelligent et bon et gagnant de fortes journées"

A l'époque de son utilisation, qui s'est certainement étendue sur une longue période, cet ouvrage devait passer pour un modèle du genre puisqu'il avait été "couronné par l'Académie française et par la société pour l'instruction élémentaire".

Une centaine d'années plus tard quel intérêt son étude peut-elle présenter ? Elle nous permet de saisir les préoccupations de la classe dirigeante en matière d'instruction et d'éducation. Nous sommes à l'époque de la révolution industrielle - le "siècle du fer" va atteindre son apogée - le libéralisme économique et le capitalisme triomphent. Ces transformations ont entraîné l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie : celle des patrons de l'industrie, du commerce et de la banque. C'est elle qui est au pouvoir. En face, le prolétariat ouvrier : les nouvelles usines, les grands chantiers commencent à vider les campagnes; dans les faubourgs les travailleurs, enfants, hommes et femmes, s'entassent dans les taudis. Le souvenir des révolutions et des émeutes, celui de la Commune de Paris - première tentative de révolution prolétarienne - hantent les esprits, et pourtant, c'est à ces prolétaires que la III^e République vient d'accorder le droit de vote et d'imposer le devoir de s'instruire. Ces droits nouveaux, il est indispensable d'en canaliser, d'en orienter l'exercice. Ce sera une des tâches de la toute jeune Ecole Publique.

Dès lors, le but de la formation intellectuelle, morale et civique donnée aux écoliers sera de les préparer à s'insérer sans heurts et sans révolte dans l'appareil de production, à concourir au progrès économique par leur force de travail, leurs connaissances pratiques et leur intelligence, à participer à la constitution du capital par leur épargne, le progrès social (chacun restant à la place que lui a assignée sa naissance) découlant de la prospérité générale.

La morale chrétienne a un rôle important à jouer dans cette éducation : elle prêche la résignation, l'amour universel et l'esprit de charité, contre-poids de la conscience de classe. La morale sociale et professionnelle place au premier plan le travail et le devoir de s'instruire, vante les vertus de la discipline et les bienfaits de l'ordre, prône le respect de la hiérarchie. L'instruction civique et l'économie politique visent à convaincre l'écolier que, par son bulletin de vote le citoyen qu'il deviendra détiendra le véritable pouvoir (les pauvres ne sont-ils pas la majorité ?) et que "l'intérêt durable des uns n'est jamais opposé à l'intérêt durable des autres".

Enfin, la glorification du progrès scientifique et de la puissance sans bornes des techniques, qui grâce au capital et à la liberté d'entreprendre et de commercer, assureront la prospérité de la nation, le bonheur des individus et la paix universelle, - tend à insuffler dans les esprits et dans les coeurs la conscience enthousiasmante de vivre des temps privilégiés. Ainsi, espère-t-on, l'imagination collective du peuple se détachera du mythe révolutionnaire pour se fixer sur les promesses d'un nouvel âge d'or.

Emile BOISSIER.

DÉSINTÉRESSEMENT.

87

49. — **Trait touchant de cinq pauvres servantes.**

Il y a quelques années, une maîtresse de pension des environs d'Orléans voulut agrandir son établissement devenu trop étroit, vu le nombre toujours croissant de ses élèves. Elle fut obligée aussi d'augmenter considérablement son personnel, qui jusqu'alors avait été fort restreint.

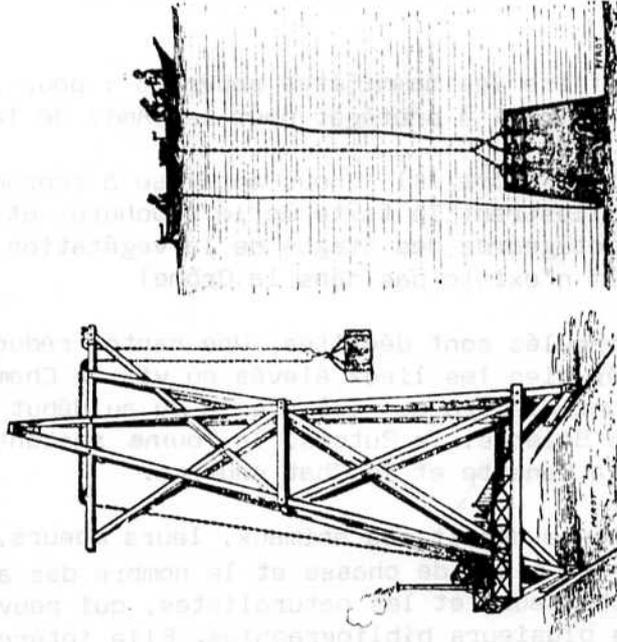


Un matin, qu'elle était seule dans son cabinet, assez soucieuse, en pensant aux charges nouvelles et lourdes qui allaient lui incomber, elle vit entrer Sophie, sa bonne fidèle, qui ne l'avait pas quittée depuis vingt ans : elle était accompagnée de quatre autres personnes. En arrivant vers sa maîtresse, elle s'exprima en ces termes : — Mademoiselle, j'ai bien cherché depuis quelque temps, parmi mes amies et mes connaissances, des servantes qui puissent vous convenir et m'aider dans mon emploi. Heureusement, je les ai trouvées, nous voici toutes cinq disposées à travailler de notre mieux et à vous seconder dans l'œuvre que vous avez entreprise ; seulement, mademoiselle, nous mettons une condition à notre engagement, c'est que vous ne nous donniez pas de gages.

La maîtresse, émue, les yeux remplis de larmes, se leva vivement, va serrer la main de chacune de ces généreuses filles et leur dit :

— Mes enfants, j'accepte votre dévouement, merci. Ayons confiance en Dieu ; il nous bénira.

LES JETÉES. LES GRUES. LA CLOCHE A PLONGEUR. 175
c'est ce qu'on appelle *jet à pierres perdues*. Les jetées se forment ainsi naturellement et sont indestructibles. La jetée de l'est, à Port-Saïd, a une longueur de 1,800 mètres celle de l'ouest de 2,500.



Le travail des ports. — La grue est une machine à vapeur destinée à soulever les lourds blocs. Le vapeur grue, dans le mouvement, soulève les blocs. Une machine à vapeur traitait en mouvement une longue chaîne en fer et soulevait les gros blocs destinés à former la jetée du port.
II. Ouvriers travaillant sous l'omb, dans la cloche à plongeur (1 mètre et demi de large). On introduit de l'air dans la cloche au moyen d'une pompe à air et d'un tuyau.

FRANCINET. — 2,500 mètres et 1,800 mètres, cela fait plus d'une lieue de longueur qu'ont ces jetées. A-t-il dû en falloir, de ces grands blocs !

M. Edmond. — Et ce n'était là qu'un des nombreux travaux préparatoires du port. Pour le canal même, il a fallu se donner bien d'autres peines. On a dû lutter avec les *dunes* de sable, que les vents amènent comme des montagnes mobiles et qui eussent comblé le canal.

MAMMIFERES DROMOIS - ONGULES ET CARNIVORES

Brochure de 91 pages, format 21/27, tirage offset, couverture en couleurs, nombreuses illustrations.

Entendez par ce titre les mammifères sauvages : pour les chasseurs, gibier et "nuisibles", et animaux à protéger pour les Amis de la Nature.

La FRAPNA - Section Drôme (1) - nous autorise à reproduire quelques uns des nombreux dessins qui illustrent le texte de la brochure, et d'abord le n°1, la pyramide schématique montagnarde des étages de la végétation et de la faune (l'étage au-dessus de 2400m n'existe pas dans la Drôme)

Cinq espèces d'ongulés sont décrites. Une carte, réduction de la carte IGN au 100.000è, situe très bien les lieux élevés où vit le Chamois. Des carnivores, le Loup, l'Ours, le Lynx ont disparu au 19è siècle ou au début du 20è siècle. Le Renard, le Blaireau, la Belette, le Putois, la Fouine restent nombreux un peu partout. Très rares sont la Genette et le Chat sauvage.

L'essentiel du texte décrit ces animaux, leurs moeurs, analyse les causes de mort naturelle, publie les plans de chasse et le nombre des animaux abattus. La brochure intéressera les chasseurs et les naturalistes, qui peuvent aussi se référer aux ouvrages indiqués dans plusieurs bibliographies. Elle intéressera aussi beaucoup d'enseignants et leurs élèves, souvent curieux de mieux connaître les animaux sauvages.

Voilà donc un ouvrage de bonne vulgarisation.

Et il faut noter avec satisfaction qu'il est dû à la collaboration de deux services administratifs :

la Direction Départementale de l'Agriculture et l'Office National des Forêts;
d'un Groupe d'Etude et de Recherche sur les Vertébrés;
de la Fédération des Chasseurs de la Drôme,
et de la FRAPNA,

groupes drômois dont les motivations sont différentes, et apparemment opposées : les chasseurs tuent, la FRAPNA protège.

La formule est simpliste et devait être corrigée.

Mme VINCENOT, ingénieur de la DDA, souhaite que "la concertation qui a permis de rédiger cet ouvrage se continue aussi bien lors des commissions départementales du plan de chasse que dans les différents groupes de travail qui essaient de protéger la faune sauvage".

Me DESVIGNES, Président de la Fédération des Chasseurs Drômois constate que "ce livre arrive à point nommé"... et "sera le bienvenu parmi ceux qui aiment la nature mais qui la veulent vivante".

Le Dr MATHIEU, pour qui "chasser, c'est gérer", veut "sauvegarder les milieux naturels". "Les intérêts de la FRAPNA et ceux de la Fédération des chasseurs sont étroitement liés".

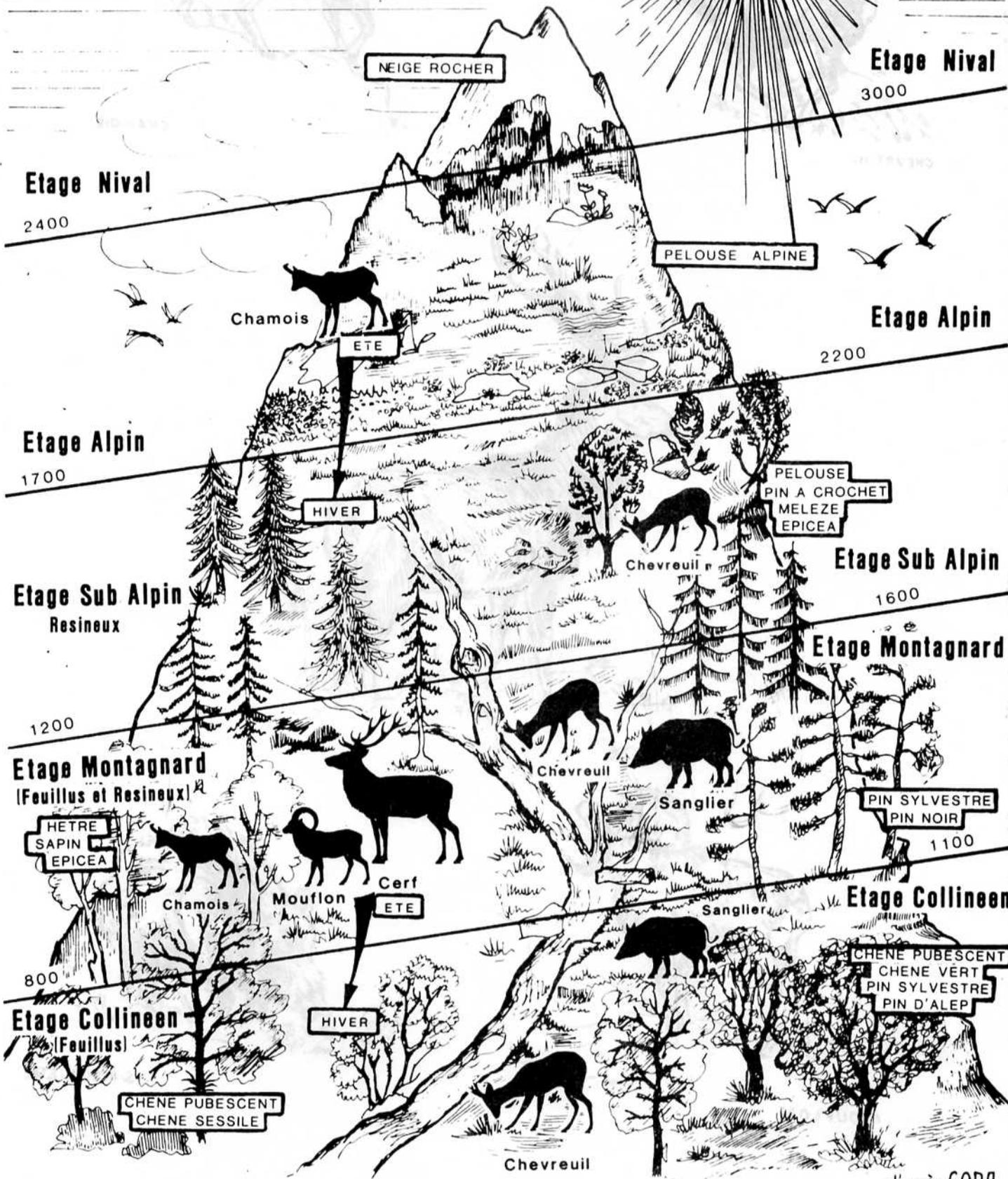
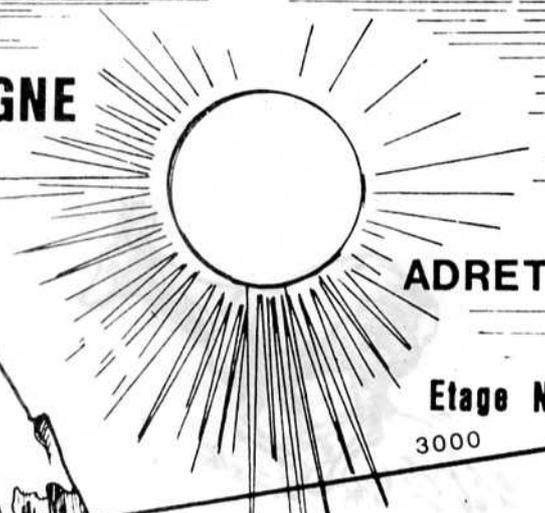
Mr PAGEZY, chef de centre de l'O.N.F pour la Drôme, parle lui aussi de "gérer la faune sauvage... et de réaliser un équilibre judicieux entre cette faune et les peuplements forestiers et cultures riveraines". La forêt domaniale n'est pas seule concernée, mais aussi les forêts de propriétaires privés "Que ce travail soit la point de départ et non l'aboutissement d'une collaboration constructive".

(1) On se rappelle la causerie que nous fit le Dr MATHIEU, président de la FRAPNA, sur la faune des régions humides de la Drôme, et ses belles diapositives, le 19.11.8

ETAGEMENT DE LA VEGETATION ET DE LA FAUNE DE MONTAGNE

UBAC

ADRET



d'après CORA.

ETAGEMENT DE LA VEGETATION
ET DE LA FAUNE DE MONTAGNE



CHEVREUIL



CHAMOIS



CERF



MOUFLON



SANGLIER.

On peut examiner un exemplaire de cet ouvrage dans toutes les agences du Crédit Agricole de la Drôme. Les enseignants peuvent l'emprunter au C.D.D.P. On peut l'acquérir au siège de la FRAPNA, quai Thannaron (Ancienne Mairie) à Bourg lès Valence, au pris de 40F l'exemplaire, ou le commander à Mme LADREYT, 19 Boulevard Maurice Clerc à Valence, en joignant un chèque postal ou bancaire de 40F + 10F (frais d'envoi).

On peut l'acquérir aussi au siège de la Fédération des Chasseurs de la Drôme, 60 avenue Sadi Carnot à Valence.

Communiqué

CERCLE D'ETUDE DES SCIENCES DE LA NATURE

Le Président de cette association, M. Boutes, pharmacien et son très dévoué secrétaire, M. Duval, ingénieur retraité, portent à votre connaissance ces quelques renseignements qui pourraient intéresser les lecteurs de notre Revue.

Les universitaires, ingénieurs, enseignants, chercheurs et spécialistes en toute discipline possèdent à eux tous une information fantastique qu'ils veulent partager avec ceux qui n'ont pas l'occasion d'entrer dans leur laboratoire ou de déchiffrer dans la solitude cette connaissance que l'on trouve parfois bien difficile à acquérir.

Le désir de partager un savoir a toujours été manifesté par ceux qui le possèdent. C'est dans la rencontre de ceux qui savent et de ceux qui veulent savoir que peut se réaliser l'animation et la vulgarisation scientifique.

Le Cercle d'Etude des Sciences de la Nature vous invite à ce partage

- en assistant aux conférences mensuelles qu'il organise dans la Salle Municipale des Tilleuls, 15 rue du Gaz à Bourg lès Valence le deuxième mardi de chaque mois.
- en participant aux visites de laboratoires, d'usines, de grandes écoles et autres excursions qu'il organise et qui sont ouvertes à toutes personnes intéressées ne faisant pas obligatoirement partie du Cercle, mais désireuses de s'informer sur ses activités.

Le Cercle organise chaque année, début février, une Exposition - Bourse - Echange de minéraux et fossiles qui a toujours beaucoup de succès.

Pour tous renseignements téléphoner au 43.64.80 ou au 43.08.05 ou venir au siège, 29 rue Jean Bart à Bourg lès Valence. (cotisation pour 1983 : 60F)

(cette liste annule la précédente)

A. Les membres enseignants peuvent les demander au CDDP - 36 Avenue de l'Ecole Normale VALENCE pour les années 1976 et suivantes, sous réserve d'épuisement des stocks, et à condition de joindre un chèque libellé à "A.U.E.D Valence - CCP n° 5744-20 T Lyon, correspondant au montant des numéros demandés.

B. Tous les lecteurs de la Revue peuvent les demander à Mr LOMBARD, trésorier de l'AUED, "Le Véronèse", 322 avenue Victor Hugo VALENCE, qui sauf épuisement des stocks les enverra sous pli clos, et facture jointe à l'adresse d'expédition = prix des numéros + frais d'envoi. Mr LOMBARD reçoit aussi les abonnements et réabonnements. Veuillez régler à réception, en rappelant le décompte, par chèque postal ou bancaire adressé à Mr LOMBARD, le libellé étant obligatoirement "A.U.E.D Valence n° 5744-20 T Lyon".

Année	N°	Sujets principaux	Au C D D P	chez le Trésorier	Prix d'un exemplaire
1973	2	Le Tricastin I		25 ex	4 F
1974	2	Le Tricastin II		14 "	5 F
	3/4	Tricastin III - Basse Ardèche		24 "	8 F
1975	1	Valence - La Société Crouzet		8 "	5 F
	2	Barnave - Sud Vercors		5 "	6 F
1976	1	N° Spécial : les monuments reli- gieux	23 ex	6 "	18 F
	2	Tournon - Rompon	32 "	43 "	6 F
1977	1	Valence et ses eaux	33 "	53 "	6 F
	2/3	Le Haut Diois I	épu.	5 "	8 F
1978	3	La Valloire I	11 "	32 "	5 F
	4	La Valloire II - Livron I	13 "	21 "	8 F
1979	1	Livron II - Histoire de Romans au 19è siècle	épu.	11 "	8 F
	2/3	Le Royans I	32 "	9 "	8 F
	4	Le Royans II - Le canal de la Bourne	28 "	96 "	10 F
1980	1/2	Vassieux - Saint Uze	14 "	23 "	10 F
	3	De Mirabel à Livron	7 "	144 "	10 F
	4	La Basse Drôme I	64 "	143 "	10 F
1981	1	Forêt de Saou - Basse Drôme II	53 "	141 "	10 F
	2	Le Pays de Bourdeaux I	50 "	129 "	12 F
	3/4	Le Pays de Bourdeaux II	67 "	145 "	20 F
1982	1	Histoire locale - Le Rhône en 1981	231 "	50 "	14 F
	2	Romans I	200 "	22 "	12 F
	3/4	Romans II	196 "	47 "	20 F
N° spéciaux		Crussol: montagne, chateau chapelle.	305 "	32 "	10 F
		Romans au 19è siècle	106 "	45 "	10 F

Tables analytiques 1971-1977 = chez le Trésorier = 1 Franc l'exemplaire

ETUDES DROMOISES N° 1 - 1983 - N° C.P.P.A.P 61467 - ISSN: 0240-3994